MEMOIRE

HISTORIQUE,

LITTÉRAIRE ET CRITIQUE;

SUR la Vie et sur les Ouvrages tant imprimés que manuscrits de JEAN GOULIN, Professeur de l'Histoire de la Médecine, à l'École de Médecine de Paris :

PAR P. SUE;

professeur et Bibliothécaire de cette école; ancien Président et ex-Secrétaire-général de la Société de Médecine, ancien membre du Jury d'Instruction publique pour les Ecoles Primaires, Trésorier de la Société médicale d'Émulation, membre de celle de Bordeaux, de l'Académie de Wilna, etc.

A PARIS,

Chez BLANCHON, Libraire, rue du Battoir, n°s. 1 et 2, au coin de la rue Hautefeuille.

AN VIII.

EXTRAIT des Registres de l'École de Médecine de Paris.

Cejourd'hui, 29 ventôse, an VIII de la République, l'École, après avoir entendu la lecture du rapport suivant de ses commissaires, a arrêté qu'elle l'adoptait avec ses conclusions, et en a permis l'impression.

Fourcroy, *Président.*

Le Clerc, *Secrétaire.*

RAPPORT

SUR L'OUVRAGE

DU CITOYEN SUE.

L'École de Médecine, dans sa séance du 29 pluviôse dernier, nous a chargés les citoyens Hallé, Mahon et moi, de lui rendre compte d'un ouvrage du citoyen Sue, notre collègue, qu'il désire publier avec son approbation.

Cet ouvrage intitulé : *Mémoire historique, littéraire et critique sur la vie et les ouvrages de Jean Goulin*, est un

hommage rendu à la mémoire d'un collègue que nous regrettons. L'Ecole ne peut donc qu'applaudir aux motifs qui ont engagé l'auteur à entreprendre ce travail. L'exposé que nous allons lui faire de ce qu'il contient, lui prouvera qu'elle ne peut également qu'applaudir à la manière dont le citoyen Sue l'a exécuté.

L'ouvrage est divisé en trois parties, qui contiennent, la première, l'histoire de la vie de Goulin ; la seconde, celle de ses ouvrages imprimés ; la troisième, celle des manuscrits qu'il a laissés en grand nombre, et dont plusieurs méritent d'être imprimés.

La vie de Goulin présente un de ces exemples, trop rares peut-être pour l'intérêt des lettres, mais au moins trop rarement recueillis et offerts à la curiosité publique, du mérite luttant contre l'adversité, puisant de nouvelles forces dans les obstacles même qui s'opposent à son développement ; recueillant, pour prix de ses efforts, l'avantage de devoir à lui seul les succès auxquels il parvient, et prouvant ainsi de combien de douceurs et de jouissances est accompagné le goût de l'étude et des lettres, puisqu'elles soutiennent le mérite dans une

carrière aussi longue et aussi difficile. C'est une utile instruction à présenter aux jeunes gens, qui se dévouent au culte des sciences graves et austères. C'est un encouragement précieux surtout à offrir à ceux qui s'étant engagés dans cette route, que les apparences leur offraient douce et facile, et voyant tout-à-coup les difficultés s'élever sur leurs pas, ont besoin d'être soutenus, par l'espoir de réussir en surmontant les obstacles. Mais un spectacle plus utile encore, que présente cette histoire, est celui d'un savant qui s'imposant la tâche d'écrire chaque jour tous les détails de sa vie, qui se plaçant pour ainsi dire à chaque moment en présence de sa conscience, et ne craignant point de confier l'aveu de toutes ses pensées, de toutes ses actions à l'examen de ceux qui lui survivront, donne ainsi une preuve bien rare de la droiture de ses intentions, et de la pureté des motifs qui ont dirigé sa conduite. Si l'envie, qui s'attache toujours à la mémoire de l'homme de mérite, cherchait, pour ternir celle du collègue, dont nous déplorons la perte, à prendre avantage de quelques défauts qui lui furent reprochés, il suffirait de ce trait de sa vie pour prouver qu'ils tenaient uniquement

à l'âpreté de son caractère, qu'une vie retirée, et presque sans communication avec les hommes, n'avait pu adoucir, et que s'il se montra pour l'ordinaire sévère dans ses jugemens, ce ne fut en lui que l'effet d'un amour ardent de la vérité. C'est cette opinion que l'on puisera dans tous les détails que le citoyen Sue donne de la vie de Goulin, et qu'il a rassemblés avec soin.

Dans la seconde partie qui contient la notice d'ouvrages imprimés, le citoyen Sue, suit par ordre de dates, les différentes époques où ils ont été successivement publiés. Ce travail a le mérite d'en présenter une liste plus exacte que celles que plusieurs auteurs bibliographes avaient données. Dans la suite nombreuse qu'elle présente des travaux publiés par Goulin, et qui l'avaient occupé pendant près de 30 ans, on remarque surtout *ses Lettres à un médecin de province, pour servir à l'Histoire de la Médecine; ses Mémoires littéraires, critiques, etc. pour servir à l'Histoire ancienne et moderne de la Médecine*, et ses *travaux pour l'Encyclopédie* par ordre de matières, dans laquelle il a rédigé plusieurs *articles* importans *sur la biographie des anciens médecins*.

Dans la troisième partie qui est la plus étendue, et qui mérite de fixer particulièrement l'attention du public, le citoyen Sue donne des détails sur les ouvrages manuscrits de Goulin. Il les divise en deux classes principales, qui concernent, la première, les manuscrits relatifs à la médecine; et la seconde, ceux qui sont étrangers à cette science. Parmi les premiers, on distingue le cours d'Histoire de la Médecine, que Goulin avait rédigé pour les leçons qu'il a données dans cette école, et qui forme 5 volumes *in-folio*. Pour donner une juste idée de cet important recueil, le citoyen Sue en rapporte les passages les plus intéressans, qu'il partage en deux époques, avant et depuis l'ère chrétienne. Il insiste surtout sur l'objet qui fait le principal mérite de ce grand travail, savoir la *Chronologie pour l'Histoire de la Médecine.*

Les manuscrits étrangers à l'art de guérir, ont principalement pour objet des recherches relatives à l'Histoire Naturelle de Pline; des interprétations très-curieuses de différens passages d'Hérodote; des détails chronologiques sur la naissance et la vie de Plutarque; des recherches historiques et chronologiques sur les philosophes grecs, depuis Thalès;

l'explication de quelques passages de Virgile, de Longin et de Lucien, etc. Cette partie du travail du citoyen Sue, prouve combien de services, encore peu connus, le citoyen Goulin avait rendus à la médecine et aux lettres, et quels nouveaux titres il aura à la reconnaissance des hommes, lorsque les fruits de tant de veilles laborieuses seront donnés au public.

Cet exposé de l'ouvrage, dont nous rendons compte, suffira pour faire connaître à l'Ecole le mérite du travail du citoyen Sue. Nous pensons que l'Ecole doit lui donner une approbation distinguée, en l'adoptant comme un témoignage de l'estime qu'elle portait au savant qui en est l'objet, et des justes regrets que sa perte lui a occasionnés.

MAHON, HALLÉ, THOURET.

Pour copie conforme :

LE CLERC, *secrétaire.*

MEMOIRE

HISTORIQUE,

LITTÉRAIRE ET CRITIQUE,

Sur la Vie et sur les Ouvrages tant imprimés que manuscrits de JEAN GOULIN, *Professeur de l'histoire de la Médecine.*

LE public ne prend pas en général un grand intérêt à la vie de l'homme de lettres, surtout lorsqu'il n'a joué aucun rôle sur la scène du monde, lors encore qu'il n'a embrassé qu'un genre de littérature. Cependant, si dans ce genre même il s'est, comme Goulin dans la littérature médicale, supérieurement distingué, si, comme Goulin, il a joint, dans ses écrits, à l'érudition la plus étendue et la plus exacte, un jugement sain et une critique toujours juste; si enfin, à l'exemple de quelques anciens et de quelques modernes (1), il a laissé sur sa vie des

(1) Huet, à la fin du mémoire qui a pour titre: *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*; Amstelod. 1718, *in-12*, rapporte les exemples des anciens

détails écrits sans prétention et sans orgueil, il est permis alors de fixer sur lui quelques momens l'attention du public.

Voilà ce qui nous a déterminés à lui présenter les travaux littéraires de Goulin, tracés par lui-même dans les manuscrits qu'il a laissés. Il ne faut que les lire pour se convaincre que l'auteur, en les rédigeant, n'était animé par aucun mouvement de vanité et d'amour propre, et qu'il n'a écrit que pour transmettre après lui des anecdotes qu'il avait refusées plusieurs fois à des auteurs bibliographes (1).

---

et des modernes qui ont laissé de pareils détails sur leur vie. Parmi les modernes il cite Jérôme Cardan, les deux Scaliger, Montagne, Georges Buchanan, Jacques-Auguste de Thou, etc.; il pouvait citer encore Jean Rutgersius, savant hollandais, mort en 1625, qui a aussi écrit sa vie en latin. Voyez les Mémoires du P. Niceron, tome 32, pag. 144.

(1) Dans une lettre que j'ai sous les yeux, Goulin se plaint à un ami de ce que *Eloy* lui a donné une place dans son Dictionnaire de Médecine, ce qui me met, « dit-il, dans la fâcheuse alternative, ou d'être ingrat en « relevant les erreurs multipliées de cet ouvrage, ou de le » louer; ce dont je ne me sens pas capable, parce qu'on » regarderait mes éloges comme la reconnaissance de ceux « que l'auteur m'a prodigués ». Le plus sûr, ajoute-t-il, est de garder le silence; aussi l'a-t-il gardé dans les ouvrages qu'il a publiés, mais non dans ses manuscrits, comme on le verra dans la 3e partie de ce mémoire.

Nous avons cru devoir partager ce mémoire en trois parties. Elles forment, la première, l'histoire de la vie de Goulin; la seconde, celle de ses ouvrages imprimés; et la troisième, celle des manuscrits en grand nombre qu'il a laissés, et dont plusieurs méritent l'impression.

PREMIERE PARTIE.

Histoire de la vie de Goulin.

Quomodo fabula, sic vita : non quàm diù, sed quàm benè acta sit refert. SENEC. *Epist. LXXVII.*

JEAN GOULIN est né à Rheims le 10 février 1728. Il eut pour père Denis Goulin, marchand, et pour mère, Jeanne Jacqueline Emon. Son père en mourant ne lui laissa point de fortune. Le fils trop jeune pour sentir la perte qu'il faisait, fut élevé par une mère qui, connaissant le prix d'une première éducation bien dirigée, sacrifia tout pour rendre celle de son fils la meilleure possible. Ses soins furent récompensés; le jeune Goulin eut des succès brillans dans ses premières études; son assiduité au travail, son intelligence, lui firent obtenir

dans ses classes les premières places et des prix. Il eut aussi le bonheur d'étudier sous un maître habile, qui s'est fait un grand nom dans la république des lettres, le savant abbé *Batteux*, alors professeur d'éloquence au collége de Navarre (1).

Autant Goulin prit de goût pour la littérature, par la lecture des odes et des épîtres d'Horace, qu'il traduisit presque toutes, par celle des ouvrages de Térence, de Quintilien, autant il eut de peine à se familiariser avec les termes barbares de la dialectique, et avec les questions frivoles qu'on traitait autrefois dans les cahiers soi-disant de philosophie. Il revenait toujours à ses auteurs classiques, et c'est avec eux et les Caractères de la Bruyère, qu'il passa ses deux années de philosophie. Il y joignit cependant la lecture de la logique de Port-Royal, des Œuvres de Locke et de Crouzas.

Il était lié d'études avec quelques jeunes gens de son âge, qui n'étaient pas plus for-

---

(1) Goulin dit que l'abbé Batteux était trop tourmenté par l'ambition de se montrer sur un théâtre plus élevé que celui d'un collége, pour ne pas négliger ses élèves; mais les détails d'études en rhétorique dans lesquels il entre, prouvent le contraire de son assertion, et il paraît par ces détails que l'abbé Batteux ne négligeait rien pour l'instruction de ses écoliers.

tunés que lui ; chacun à jour fixe était obligé d'apporter à la société un certain nombre de vers latins ou grecs, de Tibulle, de Catulle, d'Anacréon, appris par cœur et traduits ; « ce qui donnait lieu quelquefois, » dit Goulin, à des propos gaillards, dont » nos actions ne se sentaient nullement : » nous étions, presque dévots, et nous réci- » tions l'Epitre de Voltaire à Uranie. Nous ne » savions pas encore qu'on pouvait être prê- » tre, curé, évêque, cardinal même, et » avec tous ces titres ne pas croire en Dieu ».

Après sa philosophie, il fallut qu'il se déterminât au choix d'un état. Son excellente éducation le rendait propre à l'exercice de toutes les professions qui exigent des études. Sa mère, qui regardait l'état ecclésiastique comme un sanctuaire où les vertus morales se conservent et se perfectionnent, par l'obligation de servir d'exemple aux autres, désirait qu'il embrassât cet état. Un parti alors puissant, et que la destruction seule des jésuites a pu anéantir, lui tendait les bras.

Les jeunes gens ont en général plus de résolution que les hommes faits ; ils sont moins souvent en contradiction avec eux-mêmes et avec leur manière de penser ; ils ne connaissent point l'art de rendre légitime, par de fausses raisons ou par des sophismes,

une démarche oblique que la conscience désavoue. « Un homme de quarante ans, » dit Goulin, aurait signé la constitution » *Unigenitus*, pour se conserver une place » ou en obtenir une : je ne l'aurais pas signée » pour conserver mes jours, précisément » parce que je croyais que c'était un mal, » et qu'en signant, j'agissais contre mon » honneur et ma conscience. » Goulin ne consentit donc pas à se faire prêtre.

On lui fit entrevoir la noblesse, la dignité de la profession d'avocat : son goût l'y portait volontiers; mais la dépense d'un entretien de plusieurs années, auquel sa mère était hors d'état de pourvoir, l'obligea de renoncer à suivre une carrière dans laquelle il fallait alors beaucoup semer avant de recueillir. On s'occupa cependant des moyens de l'initier dans le barreau, en le plaçant chez un de ces officiers publics qu'on appelait *procureurs*, et où l'on n'apprenait que trop souvent l'art cruel de s'enrichir des dépouilles de la veuve et de l'orphelin, et de sucer la substance du pauvre et de l'innocent. On avait en conséquence jeté les yeux sur un des coryphées du parti janséniste, chez lequel Goulin devait apprendre religieusement et saintement les détours de la chicane. Mais l'arrestation et l'emprisonne-

ment de ce chef firent échouer des vues, qu'on croyait devoir mener Goulin à la fortune.

L'état de médecin lui aurait beaucoup plu; mais ses études exigeaient à-peu-près les mêmes dépenses que celui d'avocat : on se tourna du côté des fermes; et comme il n'avait pas encore l'âge requis pour être reçu commis aux aides, on le plaça en attendant chez un homme de loi qui s'occupait principalement de ces sortes d'affaires.

Voilà donc un jeune homme qui savait par cœur Virgile, Homère, Horace, Cicéron, Quintilien et autres auteurs grecs et latins, occupé parmi des sacs de procédures, à faire des *à-venir* et des copies d'exploits et de sentences. L'iniquité des commis, leurs exactions atroces, dont il trouvait la preuve même dans leurs procès-verbaux, révoltèrent tellement Goulin, qu'il quitta brusquement des fonctions, qui avilissaient ceux qui les exerçaient. Sa mère, douée de sentimens élevés, et qui n'avait consenti à le voir ainsi placé qu'à défaut d'autre ressource, lui permit de chercher une occupation plus analogue à sa probité et à ses connaissances.

Goulin imagina d'avoir recours à son ancien maître, l'abbé Batteux. Il lui écrivit en lui demandant une place d'instituteur dans

quelque collége, communauté, ou pension. La réponse de Batteux fut sèche et insignifiante. Goulin crut devoir écrire une seconde lettre : peu de tems après, Batteux lui répond qu'il lui a trouvé une place de répétiteur chez un maître de pension, avec les modiques appointemens de 100 francs par an. Goulin accepte, et entre en fonction le 26 mars 1747.

Il y avait six mois qu'il partageait son temps entre les devoirs de sa place et ses études favorites des auteurs classiques, lorsque réfléchissant sur la profession qu'il devait définitivement embrasser, il tourna ses vues du côté de la médecine, qu'il crut pouvoir apprendre en même-tems qu'il se consacrait à l'éducation. Cette science d'ailleurs ne lui était pas tout-à-fait étrangère ; il avait composé, déjà, un vocabulaire grec, latin et français, de tous les termes de médecine, qu'il avait rencontrés dans ses livres de lecture.

En vain l'abbé Batteux, à qui il communiqua son idée, voulut-il l'en détourner ; en vain prit-il en mauvaise part les objections de Goulin, qu'il destinait au séminaire : le jeune homme aima mieux se brouiller avec son patron, que de renoncer à son projet : il étudia donc la médecine. Pendant qu'il

s'y adonnait avec ardeur, un affront injuste qu'il essuya, une fausse accusation portée contre lui, un traitement indigne de la part du maître chez lequel il demeurait, en qualité d'instituteur, le plongèrent dans un délire mélancolique, qui le détermina à aller cacher dans un cloître sa prétendue honte. Il avait un oncle bénédictin à Saint-Denis; il va le trouver, et lui fait part de son dessein qu'il regarde comme une inspiration du ciel, dont rien ne peut le détourner. Le religieux prudent, après l'avoir écouté tranquillement, lui répond : « Vous n'êtes pas fait pour vivre » dans un cloître : vous vous repentiriez de » votre démarche : au reste, allez trouver » *Dom Fouquet*, que vous connaissez et » qui est ici : voyez-le, parlez-lui, contez-» lui vos chagrins, et suivez ses avis ». *Dom Fouquet* prévenu, écoute Goulin, l'interroge, le console, lui conseille de retourner à Paris, d'y chercher une place, et de revenir dans six mois, s'il est dans les mêmes sentimens. Le jeune homme n'était pas encore de retour à Paris, qu'il ne songeait déjà plus à l'état monacal, pour lequel, quatre heures auparavant, il croyait avoir une vocation marquée.

Un de ses anciens camarades lui procure une nouvelle place de répétiteur chez un maître de pension, dont il trace un portrait

affreux, et qu'il appèle le *Gorgilius Plagosus* d'Horace. Voici pourtant un trait de ce maître, qui prouve qu'il avait des sentimens et qu'il savait apprécier le mérite. Dans une de ses brusqueries ordinaires, il s'avisa un jour d'appeler Goulin *bête* devant ses écoliers, qui en rirent. « Ce rire, dit Goulin, » est la satyre de votre injure et la preuve » de l'avilissement de l'état que j'exerce : » profitez de la leçon ». Le maître en profita réellement : car bientôt après il fait venir Goulin chez lui, lui fait des excuses : il le regarda depuis comme un autre lui-même, au point qu'il lui confia sa maison et toutes ses affaires, pendant un voyage d'un mois qu'il fit dans son pays.

Malgré la vie dure qu'il menait, quoiqu'il fût obligé de sacrifier une partie de la nuit à ses études particulières, Goulin resta dix-huit mois dans cette pension ; il avait alors 22 ans, âge où il semblait qu'il dût jouir de la plus brillante santé. Cependant il se sentit tout-à-coup affaissé, et perdit l'appétit : sa digestion devint pénible et bientôt nulle ; à peine pouvait-il se soutenir sur ses jambes ; enfin il dépérissait à vue d'œil, triste et funeste effet de veilles et d'études trop long-tems prolongées. Mais, au moyen du repos, et surtout de la cessation du travail

d'esprit, il vint à bout de se rétablir, et entra dans une autre pension où il resta deux ans, et qu'il quitta pour devenir tout-à-fait libre, en donnant des leçons en ville à des écoliers, que ses connaissances et ses amis lui procurèrent.

En 1753, une personne qui s'intéressait à son sort, sollicita pour lui une place, qu'il aurait pu remplir, sans cesser ses études en médecine; il ne fallait pour cela qu'un mot de l'abbé Batteux : ce mot, l'abbé refusa de le prononcer, et Goulin n'eut pas la place.

Il employa les hivers de 1753, 1754 et 1755 à l'étude de l'anatomie, dans l'amphithéâtre du docteur Ferrein, aux Ecoles de la Faculté de Médecine, et au Jardin des Plantes. Il suivait en même-tems, avec exactitude, l'Hôtel-Dieu. Il y fut attaqué d'une galle opiniâtre et suppurante, qui l'obligea de garder la chambre pendant six semaines, et lui fit perdre en outre toutes les répétitions qu'il avait en ville. Il fit un voyage à Rheims, sa patrie. De retour à Paris vers la fin de l'année 1755, les soutiens sur lesquels il comptait lui ayant manqué, il fut forcé de vendre sa bibliothèque, composée de cinq à six cents volumes; il ne se réserva que ceux de médecine. Il se défit aussi peu-à-peu de ses autres meubles et effets. Après

le sacrifice de ses livres, rien ne pouvait lui coûter. Il lui fallut renoncer en même-tems au projet qu'il avait formé d'entrer en licence dans la Faculté de Médecine de Paris. Il y a apparence qu'ensuite il se fit recevoir docteur dans une autre faculté, puisque dans une lettre sur *Hecquet*, insérée dans le Journal de Médecine de 1762, il prend le titre de docteur en médecine (1).

Enfin, une éducation particulière qu'on lui procura en 1756 (il avait alors 27 ans), avec 600 livres d'honoraires, le tira de la misère où il était. Il donna en même-tems des leçons de latin à une personne aisée qui le récompensa bien ; il aida un homme de lettres dans la révision d'un ouvrage important; le bénéfice qu'il en retira, joint à ses appointemens de précepteur, fit qu'à la fin de 1760, il était dans une sorte d'opulence. Il crut alors pouvoir recouvrer sa liberté en renonçant à un état qui lui déplaisait tellement, qu'il répétait souvent, que s'il avait un fils,

---

(1) C'est donc par oubli que, dans les détails de sa vie, il dit ne s'être jamais donné sur aucun ouvrage la qualité de docteur en médecine. Il a eu tort d'ajouter que de Villiers était *de mauvaise foi*, parce qu'il avait écrit sur un livre : *Jean Goulin qui se dit docteur et médecin, et ne l'est pas.*

dont il fût mécontent, il ne le punirait pas autrement, qu'en le faisant précepteur. Ce n'est pas qu'il crut qu'un homme s'avilissait en instruisant les autres; il regardait au contraire comme très-honnête par elle-même cette fonction, puisque c'était dans l'origine celle d'un père; mais il voyait avec peine que les parens ne sentaient pas assez le bonheur d'avoir un instituteur probe, éclairé et plein de mœurs; il était indigné du peu de considération qu'on accordait, dans nombre de maisons, au précepteur, qu'on regardait tout au plus comme un premier domestique (1).

Goulin, redevenu libre en 1760, à l'âge de 34 ans, commença à travailler en littérature avec intérêt, et assez lucrativement pour vivre sans autre ressource, ce qui dura jusqu'en 1766. « Mon travail, dit-il, m'au-
» rait procuré une honnête aisance, si ma
» bonne-foi, mon désintéressement n'avaient
» diminué de beaucoup le fruit de mes
» veilles. J'ai fait beaucoup d'affaires avec

---

(1) Goulin a consigné dans ses manuscrits des réflexions très-sensées et très-judicieuses sur l'état de précepteur, sur la manière d'en remplir avec autant d'utilité que de probité, les fonctions. Il entre à cet égard dans des détails littéraires très-instructifs.

» les libraires; très-peu ont rempli envers » moi leurs engagemens; tous ensemble ou sé- » parément m'ont frustré de près de 20,000 l. » dans l'espace de quinze ans (1) ».

L'époque de 1766 est celle du mariage de Goulin; et de son entrée dans une famille, avec laquelle il vivait depuis 1752. Les détails qu'il rapporte à ce sujet, quoique vraisemblables, sont tout-à-fait romanesques. Il épousa la fille cadette de *Paris*, opticien, mort avant ce mariage, et dont il a fait l'éloge inséré dans le Journal Encyclopédique, 1765, juillet, premier vol. Adonné tout entier aux travaux du cabinet, travaillant jusqu'à seize et dix-huit heures par jour, il passa ainsi les premières années de son mariage, avec assez de revenu pour vivre sans rien donner aux plaisirs ou aux superfluités, sans même pouvoir rien économiser. En 1771, Guettard lui fit proposer une place de médecin auprès d'un comte Palatin, parent du roi de Pologne; il la refusa.

---

(1) Nous ne pouvons croire que cette sortie de Goulin contre les libraires ne soit pas beaucoup exagérée. Nous aurons occasion, dans la discussion de ses ouvrages, d'apprécier la valeur de ses reproches, vis-à-vis de libraires avec lesquels j'ai eu, comme lui, des affaires, et que j'ai toujours trouvés très-exacts à remplir leurs engagemens.

L'année suivante, il perdit sa femme, dont il avait eu deux enfans, morts en bas âge. Cette perte lui fut très-sensible ; il se trouva isolé, abandonné de ses parens, réduit à chercher sa consolation dans ses livres et dans son travail ; et en outre chargé de près de mille écus de dettes qu'il ignorait ; il perdit encore peu après deux mille francs que lui devaient deux particuliers, et au paiement desquels il ne put les contraindre, à défaut de titres. Les années 1773 et 1774 furent donc pour lui très-dures à passer. *Le fainéant qui par choix exerce le vil métier de mendiant était*, dit-il, *plus sûr de ses ressources, que moi dans ces années désastreuses.*

Depuis ce tems jusqu'en 1777, il paraît que ses travaux littéraires ne lui ont pas été bien lucratifs, puisque cette année il vendit à G. de F. . . sa bibliothèque composée d'environ trois mille six cent volumes, à raison d'une rente viagère de 600 livres ; il s'était réservé le droit d'en jouir le reste de sa vie. Le billet de vente portait qu'à sa mort, elle appartiendrait à l'acquéreur, telle qu'elle se comporterait, à l'exception des papiers et manuscrits, dont le vendeur pourrait disposer comme bon lui semblerait.

En 1780, Goulin ne pouvant résister aux

instances réitérées de F..., vint demeurer chez lui ; il y fit transporter sa bibliothèque ; deux ans après, lorsqu'il eut pris la résolution de se retirer dans un village, F... lui dit : « Que voulez-vous que je fasse » de vos livres ? Je n'en ai pas besoin ; » très-peu me sont propres ; vous en avez » la jouissance, je ne saurais les vendre ; » car si j'en avais le droit, je m'en déferais ». Goulin, qui comprit que c'était lui demander indirectement qu'il renonçât à son droit de jouissance pendant sa vie, consentit à le remettre à son acquéreur. Dès ce moment et sitôt qu'il eût déclaré à F... qu'il pouvait disposer de ses livres, comme chose lui appartenante, tous ceux qu'il pourrait acheter depuis cette époque, ne devaient plus faire partie de la clause du premier billet de vente, qui portait, qu'à la mort de Goulin, sa bibliothèque appartiendrait à F..., telle qu'elle se comporterait.

Mais ce n'était pas ainsi que l'entendait F... Il prétendit, en 1790, que tous les livres acquis par Goulin depuis la vente de 1777 lui appartenaient, et que tous ceux qui se trouveraient à sa mort lui appartiendraient également. Il fit à Goulin une autre chicane plus directe, en ce qu'elle lui enlevait des moyens de subsistance sur lesquels

lesquels il comptait. F . . . . lui fit dire que le billet fait en 1777, stipulant une rente de 600 francs, et n'y étant pas question de la non-retenue des vingtièmes, Goulin devait lui en tenir compte depuis 13 ans, ce qui faisait une somme de 780 francs. Goulin paya et tout fut fini. F . . . . . se désista de ses prétentions sur sa nouvelle bibliothèque : il vendit même celle qu'il avait achetée. Lorsque Goulin est mort, F. . . lui devait 2,400 fr., ou quatre années d'arrérages de la rente qu'il lui faisait.

Goulin se trouva réduit en 1782 à cette rente viagère de 600 francs ; car il cessa alors de travailler au Journal de Médecine, qui lui rapportait la même somme par an. Dans cette détresse (1), il prit la résolution de se retirer à Mennecy-Villeroi, déterminé à y vivre jusqu'à la fin de ses jours. Ne pouvant plus se livrer, à cause de la privation de ses livres, à ses anciennes études, il en imagina de nouvelles ; ce fut d'apprendre

(1) Il eût pu alors, sans se comparer à Voltaire, dire comme lui : *Je suis vexé de tous côtés ; c'est la destinée des gens de lettres. Ce sont des oiseaux que chacun tire en volant, et qui ont bien de la peine à regagner leur trou avec l'aîle cassée.* Tom. IX, de sa Correspondance générale, pag. 302, édition de Beaumarchais.

l'arabe ; afin de lire en original les auteurs qui ont écrit dans cette langue, Avicenne surtout, dont la version latine est inintelligible, et ne peut guères servir pour comprendre le texte.

Il quitta Mennecy vers la fin de novembre 1783, pour se fixer à Paris, et travailler avec l'abbé de Fontenay aux Affiches de province, journal dont celui-ci était propriétaire et principal rédacteur. Il lui avait promis, verbalement à la vérité, 480 francs par an ; Goulin a travaillé pendant quatre ans entiers, et n'a reçu que 408 francs pour les quatre ans. *J'y ai renoncé tout-à-fait*, dit-il, *en décembre* 1787, *ne voulant pas être plus longtems la dupe de cet ex-jésuite.* Le plus grand avantage qu'il retira de ce travail, et qui le flatta le plus, ce fut d'augmenter sa petite bibliothèque, parce qu'il était convenu avec l'abbé Fontenay que tous les livres, dont il donnerait des notices, lui resteraient.

En pluviôse de l'an III, Goulin apprit qu'au comité d'Instruction publique on l'avait proposé pour être porté sur le registre des gratifications, comme homme de lettres, et que le comité paraissait favorablement disposé à son égard. Un des membres l'assura même, lorsqu'il se présenta au comité

avec un mémoire à ce sujet, qu'il était un de ceux qui avaient mérité, par son travail, les regards de la Convention, et que son mémoire aurait son effet. Le malheur qui a toujours poursuivi Goulin, fit que cet effet n'eut pas lieu, ce qui lui ôta encore une ressource, sur laqu'elle il avait droit de compter.

Dans la même année il postula une place d'employé dans un dépôt littéraire National; il était alors âgé de 68 ans, et pour ainsi dire sans pain, d'après sa propre déclaration (1). Il obtint ce qu'il demandait, et entra au dépôt littéraire de la rue Antoine. Il y fut très-gracieusement accueilli par le citoyen Ameilhon, qui avait alors la garde de ce dépôt. Personne n'était plus assidu au travail que Goulin. En deux décades il a fait, sur des cartes, plus de quinze cents inscriptions d'ouvrages grecs et latins. Je l'ai vu, lorsque je faisais des recherches dans ce dépôt, ne pas quitter un moment l'ouvrage, et occupé constamment à remplir ses devoirs.

(1) « Il faudra bientôt, dit-il, que je meure de » faim; je saurai mourir; mais il est certain que je ne » puis payer quatre francs qu'on me demande pour » monter ma garde. On me croira, ou on ne me croira » pas, peu m'importe ».

Cette année une espèce de fortune, suivant sa propre expression, vint le trouver : car il regarda comme telle sa nomination, le 2 Messidor an III, à la place de Professeur d'Histoire de la Médecine dans l'école de Paris (1). « Il y a, dit-il, quand il reçut » cette nouvelle, il y a certaines choses que » j'ignore relativement à cette place; mais » ce que je n'ignore pas, c'est qu'il faut » la remplir avec honneur, avec exactitude » et avec zèle. Le principal est l'instruction » des philiâtres : je dois donc, dès ce mo- » ment, rassembler toutes mes idées, tout » ce que j'ai de forces encore existantes » pour répondre à la confiance qu'on a en » moi; ce qui me rassure, c'est que je vais » parcourir une carrière dont je me suis » frayé à moi-même le chemin ».

Goulin commença son premier cours le 4

(1) Lors de l'établissement des écoles de médecine, Goulin fut proposé pour être bibliothécaire de celle de Paris. Son âge avancé fut le seul obstacle qu'on opposa à sa nomination. Il ne pouvait en effet y en avoir d'autre. Certainement, il eût apporté dans cette place beaucoup de lumières, de zèle et d'exactitude; mais ses forces ne lui eussent pas permis les travaux qu'exigent, pour la formation d'une bibliothèque nombreuse, une recherche longue et pénible, un choix réfléchi dans à-peu-près un million de volumes.

Messidor de l'an IV : il en a fait trois (1); et il se disposait à commencer le quatrième, qu'il venait de revoir et d'augmenter, comme il avait coutume de faire chaque année, lorsque la mort le surprit le 11 Floréal an VII, à l'âge de 71 ans, après une maladie soporeuse qui a duré cinq jours. Il a laissé une petite bibliothèque, mais précieuse par les notes littéraires et critiques que contiennent la plûpart des livres, presqu'à chaque page. Le citoyen *Antoine Dubois*, notre collègue, et professeur à l'Hospice de Perfectionnement, en a fait l'acquisition.

Le savant Capperonier, dont tous les gens de lettres ont eu à se louer par la facile communication qu'il leur donnait des livres de la Bibliothèque Nationale, avait donné à Goulin le nom de *bienfaiteur* de cette bibliothèque, parce qu'il y avait déposé une ving-

(1) Une preuve de sa grande exactitude à remplir ses devoirs et qui fait voir en même tems son désintéressement, c'est qu'il aima mieux, un jour, malgré la détresse où il était, perdre un gain assuré, que de manquer une leçon. Une autre fois s'étant trompé sur l'heure, et n'ayant plus trouvé d'élèves lorsqu'il arriva, il était au désespoir; et le citoyen Thouret, qu'il rencontra, et à qui il fit part de son chagrin, ne put venir à bout de le consoler. *Ma faute*, répétait-il toujours, *est d'autant plus grave, qu'elle est irréparable.*

taine de volumes qui ne s'y trouvaient pas.

Il est peu d'hommes de lettres qui aient autant lu et fait autant d'extraits que Goulin. Il les porte lui-même à plus de mille. Il en avait formé deux volumes *in*-8°. Ses manuscrits grecs, latins et français forment à-peu-près 7 volumes *in-folio*, d'une écriture très-serrée.

Il était incapable de se prêter au charlatanisme, de quelque nature qu'il fût, de quelque part qu'il vînt, quelque fût l'avantage qu'on lui proposât; tout manuscrit qui en portait la livrée, était par lui renvoyé à l'auteur, à qui il faisait dire qu'une semblable ressource, pour gagner de l'argent, avilissait celui qui s'en servait. Aussi dans les journaux, auxquels il a travaillé, n'a-t-il jamais voulu faire la moindre annonce qui pût donner lieu de croire, qu'il était payé pour prôner un remède qu'on voulait accréditer.

Soit dans sa mise extérieure, soit dans ses manières et son langage, Goulin était très-simple et très-uni. Formé, par la nature, pour le genre de vie qu'il avait choisi, c'est-là qu'il était dans son véritable élément. Son esprit était tellement rempli des idées analogues à ses occupations littéraires, qu'il se livrait moins qu'un autre aux distractions

ordinaires de la vie. Le désordre qui régnait dans la chambre qu'il occupait habituellement, le mélange d'objets tout-à-fait disparates, annonçaient qu'il n'y avait d'ordre que dans ses idées et dans ses livres. Lorsqu'il cherchait l'interprétation d'un passage grec ou latin, et qu'il était longtems sans en trouver une qui lui convînt, il se mettait au lit, fût-ce en plein midi, et là, dans un calme parfait, tout entier à la méditation, il passait un, deux et jusqu'à trois jours, excepté le tems du manger et du sommeil, dans un travail d'esprit continuel, jusqu'à ce qu'une interprétation convenable s'offrît à sa pensée. C'est ce qui lui est arrivé au sujet d'une dissertation sur un passage de *Julius Pollux*, dont nous parlerons dans la troisième partie de ce mémoire.

Ses études et ses travaux devaient nécessairement lui donner entrée dans les corps scientifiques et littéraires, qui existaient de son tems. Aussi fut-il membre des anciennes académies de la Rochelle, d'Angers (1), de Nismes, de

(1) Il s'était engagé vis-à-vis de cette académie, qui en avait même adopté le plan, de faire la bibliothèque des auteurs de la province d'Anjou. Mais il paraît qu'il avait renoncé à ce travail: car je n'ai rien trouvé, dans ses papiers, qui y ait rapport; il a seulement laissé, dans sa 18e lettre manuscrite, le discours de remercîment

Lyon, de Caen, de Toulouse, de Villefranche, de Châlons-sur-Marne, de la Société patriotique de Hesse-Hombourg, dont il fut à Paris secrétaire-général, et de celle des Antiquités de Cassel; la société médicale d'émulation l'a aussi admis dans son sein le 5 fructidor de l'an VI. Son nom n'eut certainement pas déparé la liste de l'ancienne Société de Médecine. Il semblait même que ses liaisons avec plusieurs membres, et surtout avec Vicq-d'Azyr, devaient le faire admettre parmi les sociétaires. Cependant il n'en a pas augmenté le nombre. Il est vrai que, dans des traits particuliers qu'il rapporte sur cette société, il dit: « Quand on m'aurait proposé une place, » je l'aurais refusée par attachement pour la » faculté de Médecine que je regarde comme » ma mère, bien que je n'aie pas l'honneur de » lui appartenir ». Voici à ce sujet une anecdote qui mérite d'être conservée.

Au mois de septembre 1790, dans une conversation que Goulin eut avec Vicq-d'Azyr, celui-ci lui dit qu'il avait eu beaucoup de peine, depuis quelque tems, à faire agréer un nouveau règlement par la société. « Enfin, » ajouta-t-il, on est d'accord. Il y aura 48

qu'il adressa à cette académie, et qui est consacré presque tout entier à l'éloge des grands hommes nés dans la ville d'Angers.

» membres, dont 40 médecins, et huit autres » pris dans des classes analogues ». Alors Goulin lui dit avec vivacité : *Eh bien, je vous demande instamment la première place parmi ces huit, pour....* Comme en disant cela, il regardait attentivement Vicq-d'Azir, il vit bien à sa mine qu'il crut d'abord qu'il parlait pour lui. *Je ne hasarde point en ma faveur*, ajouta Goulin, *des demandes indiscrètes, d'un ton aussi décidé. Je vous demande cette place pour M. Huzard.* Vicq-d'Azyr convint que cet habile vétérinaire serait pour la société d'une grande utilité, qu'il lui était même nécessaire.

La révolution trouva dans Goulin un partisan d'autant plus chaud, qu'il la désirait depuis longtems, et qu'il l'avait presque prédite. Car, à la tête du premier des volumes de sa vie, rédigé en 1783, on lit écrit de sa main : Goulin, né à Rheims le 10 janvier 1728, *républicain depuis plus de trente-cinq ans.* En 1790, il fut admis dans un club des amis de la constitution, surnommés les *Nomophiles*, dont il fut le premier secrétaire. Cette société où il resta peu, n'était qu'une plate singerie du fameux club des Jacobins.

Les vertus de Goulin furent celles de l'homme paisible, vivant dans la retraite,

presque sans communication avec les hommes, qu'il croyait toujours prêts à le tromper. Ses défauts tenaient à l'âpreté de son caractère : on le trouvait aigre dans la dispute, prompt à l'attaque, dur à la réplique, ardent à contredire, tranchant dans la discussion, et obstiné dans l'assertion. Si on remonte à la source de ces défauts, on verra qu'ils partaient d'un bon principe : il s'indignait de l'injustice des hommes jusques dans la distribution de la renommée, et des récompenses qu'elle attire : il s'indignait, lorsqu'il voyait le nouvel initié parvenir à la place due au savant laborieux ; quand il voyait les brigues l'emporter sur le vrai mérite. Etait-ce alors pour ses intérêts qu'il s'échauffait ? N'était-ce pas pour ceux de la raison et de la justice ? Pour qui était-il froid et rude ? Pour le méchant et pour l'intrigant. D'ailleurs bon, humain, plein de probité et de désintéressement, il fut et demeura constamment, jusqu'à sa mort, l'ami de plusieurs gens de lettres, qui rendaient justice à ses grandes connaissances dans la littérature, et dont la plûpart, plaignant sa destinée malheureuse, cherchaient, par toutes sortes de moyens, à l'adoucir, tandis, au contraire, que quelques autres, qu'il nomme, faisaient tout ce qui dépendait d'eux pour la rendre pire.

Telle a été la vie de Goulin, dont j'ai puisé les détails (1) épars dans cinq à six gros volumes *in-fol.* où il marquait jour par jour, et presque heure par heure, tout ce qu'il disait, faisait ou écrivait, tout ce qui lui arrivait en bien ou en mal, tout ce qui se passait sous ses yeux, pendant le cours de la journée, et même pendant la nuit, lorsqu'il ne dormait pas. Ce qu'il y a de singulier, c'est que le récit des plus petites minuties est mêlangé de vers grecs ou latins analogues au trait qu'il raporte, au sujet dont il parle. Quoiqu'il vécût habituellement plutôt dans la détresse que dans l'aisance, il paraissait toujours content. *Je ne possède*, disait-il, quelque tems avant de mourir, *ni terre, ni pré, ni maison; ce dénuement ne me rend point malheureux, parce que je n'ai jamais soupiré après les richesses.*

Si Goulin eût vécu un siècle plutôt, il eût pu augmenter la liste des gens de lettres dont Valérianus et Tollius ont décrit les infortunes, vers la fin du siècle dernier (2). Tant

(1) D'autres détails plus analogues à ses ouvrages imprimés et à ses manuscrits, trouveront leur place dans la 2e et la 3e parties de ce mémoire.

(2) *Vide Analecta de calamitate litteratorum*, *in*-12, *Lipsiæ*, 1707, *id est*, *Jo. Pierius Valerianus*

il est vrai, comme l'a dit Pline le jeune (1), qu'il ne suffit pas pour sortir de la sphère commune, d'avoir l'esprit orné, la science acquise, qu'il faut encore que l'occasion, la faveur et la recommandation viennent à l'appui.

« Dans tous les tems on ne s'est guères » avancé, écrivait Goulin en 1784, qu'avec » des protections, en s'intriguant, en s'agi- » tant, en faisant humblement sa cour aux » gens supérieurs, en caressant bassement » leurs valets, en se montrant souple et ram- » pant. C'est par ces voies adroitement ména- » gées qu'on vient à bout d'obtenir des graces, » des places, des pensions. L'homme honnête » qui ne veut pas employer ces voies, reste » inconnu et vit en paix dans son étroit ré- » duit; mais aussi sa concience ne lui repro- » che aucune démarche dont il puisse rougir ».

Contarenus et Cornelius Tollius de infelicitate litteratorum. Vid. *Greimius sors eruditorum*, 1714, *in*-8°.

(1) *Neque enim cuiquam tàm clarum statim ingenium est, ut possit emergere, nisi materia illi, occasio, fautor etiam commendatorque contingant.* Plin. Junior lib., 6, ep. 23.

SECONDE PARTIE.

Notice sur les Ouvrages imprimés de Goulin.

Appetere itaque cognoscere ea quæ ab optimis dicta sunt, communis est omnium natura honestatis studiosorum.
GAL. *de difficul. respir. Lib. III. cap. I.*

PLUSIEURS journalistes, plusieurs auteurs d'ouvrages bibliographiques, et entr'autres Eloy, dans son Dictionnaire Historique de la Médecine ancienne et moderne, et tout récemment J. S. Ersch, dans un ouvrage intitulé : *la France Littéraire* de 1771 à 1796, ont donné ou cru donner la liste de tous les ouvrages publiés par Goulin. Mais aucun n'est exact, parce qu'il n'a jamais voulu communiquer des détails qu'il n'avait rédigés que pour lui, ou pour servir après sa mort. « J'ai » fait, dit Eloy, d'inutiles tentatives; je n'ai » pu réussir à vaincre sa modestie, au sujet » de ce qui le concerne ». La liste que nous allons donner ne peut être que complette, puisqu'elle est puisée dans ses papiers et dansles différentes notes qu'il a laissées. Nous ferons même usage de quelques-unes, et nous

placerons ses ouvrages, suivant l'ordre chronologique dans lequel il les a publiés.

1757. Traduction de la Thèse de Falconet sur l'appareil latéral, insérée dans le second volume de la Collection de Thèses donnée par Macquart, en 1759, *in*-12.

1758. Dans le troisième volumede la même collection, Traduction de la Dissertation de Castell sur l'insensibilité des tendons, des ligamens, du périoste et du péricrâne.

1760. Révision du Dictionnaire des Rimes de Richelet, *in*-8°.

1761. Retranchement et remplacement dans l'ouvrage intitulé: l'*Agronome*, des formules qui étaient tirées de celui intitulé: *Manuel des Dames de la Charité*.

1762. Annales Typographiques pendant les années 1760, 1761 et 1762, concurremment avec *Roux* et *Darcet*.

Cette année 1762, a paru l'abrégé du Dictionnaire de Trévoux, 3 vol. *in*-4°. *que j'ai revu*, dit Goulin, *avec son auteur H. Berthelin*. Si cette révision a eu effectivement lieu, comment se peut-il que les corrections, les additions qu'a laissées Goulin sur cet abrégé, et qui portent la même date, n'y soient pas comprises? Peut-être n'ont-elles été rédigées qu'après l'impression de l'ouvrage, qui pourtant n'a fini qu'au mois d'oc-

tobre 1762. Au surplus, ses remarques et observations, au nombre d'environ trois mille, seraient utilement employées dans une nouvelle édition de l'abrégé.

Goulin a eu part au *Dictionnaire Domestique Portatif*, depuis la page 285 du premier volume jusqu'à la fin, et pour les trois feuilles du deuxième volume; mais il abandonna en 1763 cet ouvrage, et il rendit au libraire Vincent le traité fait entre Desbois, Vincent et lui. Cet abandon fut la suite de plusieurs tracasseries qu'il eut avec Desbois, qu'il maltraite fort à ce sujet, à tort ou à raison, ce que nous ignorons. Le troisième volume de ce dictionnaire a paru en 1764.

Révision de l'Imitation de J. C., par le P. Morel, *in*-24.

Lettre à M. Vandermonde (1) sur M. Hecquet, médecin. L'abbé Ladvocat a dit, dans son Dictionnaire Historique : qu'en visitant les malades opulens, Hecquet allait souvent dans la cuisine embrasser les cuisiniers et les chefs d'offices, et les exhortait à continuer de bien faire leur métier. *Je vous dois, mes amis*, leur disait-il, *de la reconnaissance, pour tous les bons offices que vous nous rendez à nous autres médecins; car*,

(1) Tome XVI du Journal de Médecine, pag. 373.

sans vous, sans votre art empoisonneur, la faculté irait bientôt à l'hôpital. Goulin a trouvé mauvais que Ladvocat ait rapporté cette anecdote. Elle ne valait pas la peine d'être relevée, ou il fallait, au moins, s'assurer qu'elle était fausse; car le fond peut être vrai, et le discours y avoir été ensuite ajouté; et ce n'est pas la nier que de dire qu'Hecquet n'a jamais été dans l'opulence, qu'il pratiquait la médecine en homme désintéressé, qu'il voyait de préférence les pauvres malades, etc. On peut faire tout cela, et cependant se permettre une plaisanterie, qui n'est pas tout-à-fait sans fondement.

1763. Table de l'Egypte Ancienne, table du Recueil de pièces de Physique et de Médecine du docteur Cocchi, la double table de la Pharmacopée de Lemery.

Dictionnaire géographique pour servir à l'histoire d'Hérodote, extrait des manuscrits de M. Bellenger.

Goulin a encore revu et corrigé dans le courant de la même année,

Terentii Comædiæ cum notis Juvencii.

Un Alphabet Royal.

Le Manuel des Grammairiens.

Elémens primitifs des Langues.

Un petit Ouvrage intitulé : *De Officiis Scholasticorum.*

Errata du traité de la Distillation.

Dictionnaire des termes de médecine, chirurgie, histoire naturelle, par M. Lavoisien, avec un Vocabulaire grec et latin.

Le précis de Médecine par M. Lieutaud.

1764. L'Examen sur l'inoculation de M. Dorigny.

En 1724, il se manifesta, au commencement de l'automne, dans le *Devonshire*, province maritime et méridionale de l'Angleterre, une épidémie, dont la fureur sévit principalement contre le bas peuple. C'était une espèce de colique. Huxham en a donné la description en 1764. Goulin l'a traduite, et sa traduction a été imprimée la même année avec les Essais sur les fièvres du médecin anglais, *in*-12.

Les Formules de Lyon, *in*-12.

Recherches médicales, tom. 1, *in*-12.

Dissertation de M. Bilguer sur l'Amputation, *in*-12.

Dehaen, *Methodus medendi*, *in*-12.

L'Onanisme, *in*-12. La vente de cet ouvrage, qu'on sait être du célèbre Tissot, le médecin, et qui venait d'être réimprimé, fut probablement suspendue alors; car Goulin

fit un mémoire pour être présenté au vice-chancelier Maupeou, à l'effet d'obtenir que Didot pût débiter l'Onanisme.

Une partie du Dictionnaire Physiologique de *Dufieu*, et du Traité d'Agriculture de *Mortimer.*

L'Anatomie d'Heister, avec les Explications Physiologiques de Senac, 3 vol. *in*-12.

Sentimens de piété, *in*-12.

Extrait sur l'amputation, inséré dans le Journal de Trévoux, Novembre, 1764. Il s'agit de la Dissertation de Bilguer.

1765. Une notice de livres pour le libraire Brocas. *in*-4°.

Une notice sur l'Ostéologie de Monro, publiée par J. J. Sue.

Deux extraits du livre intitulé : Recherches sur le pouls par Bordeu, insérés dans le premier et le deuxième vol. de Janvier, du Journal de Trévoux de cette année, et plusieurs autres notices dans les autres cahiers de ce Journal.

Consultations Chirurgicales de Ledran.

Eloge Historique de Pâris, célèbre opticien. C'est celui dont Goulin épousa la fille cadette. Dans ses lettres manuscrites, lettre

16 à sa sœur, il observe que cet éloge a été imprimé séparément aux fraisde *Pâris fils*.

La Table de l'ouvrage posthume de Lefèvre sur le Domaine.

Révision du quatrième volume du Traité des Accouchemens de Smellie.

Analyse raisonnée des discours de Cicéron, par M. de Freval, conseiller au parlement, frère de celui dont il a été question dans la première partie de ce mémoire. Cet ouvrage a été publié par Goulin, qui en a suivi l'impression, corrigé les épreuves, et y a fait une table. Il paraît qu'il était très-attaché à ce M. de Fréval; car, lorsqu'il mourut en 1770, il lui fit une épitaphe en vers latins et en vers français, qui est imprimée : *la famille*, dit Goulin, la *désapprouva cette épitaphe*, *parce qu'elle trouva qu'on ne l'avait pas assez ennoblie*.

Histoire Universelle de Bossuet, 2 volumes *in*-12.

Rhétorique Française à l'usage des colléges, *in*-12.

Le Confiturier Royal, *in*-12.

Antiquités Romaines, *in*-16.

Rudimens, *in*-8°.

De Senectute, *in*-4°.

Table générale des matières pour l'Anatomie de Winslow.

Apophtegmes de Plutarque, en partie grecs.

Vérités de la foi (Alletz).

Argumenta Religionis christianæ.

Isocratis Nicocles.

La Table du 27e vol. *in*-12 de la Bibliothèque de Médecine de Planque.

La Table de l'Anatomie de Lieutaud.

Celle du Traité de la putréfaction.

Révision d'Elisabeth, roman.

R. Démosth. Philip. 2e.

De Amicitiâ.

1766. Partie du Dictionnaire Anatomique de Dufieu.

Partie des Recherches sur la population.

Partie du Traité des maladies vénériennes, par Jauberthou, avec la table.

Matière médicale de Lieutaud.

Essais Anatomiques du même.

Catalogue des livres de la bibliothèque de M. de Fréval.

Catalogue de celle de M. de Bragelongue.

Plusieurs articles dans le Journal Economique.

Idem. en 1767.

Tout ce qu'on vient de lire est copié sur un manuscrit intitulé : *Travail*, que Goulin a laissé. Il est à observer, qu'après l'annonce de presque tous ces ouvrages, il a ajouté le salaire que chacun lui a rapporté.

1767. *Marci Annæi Lucani Pharsalia, variis cum exemplaribus collata, cum supplemento Thomæ Maii. Parisiis, apud* Barbou, *in*-12. Goulin a corrigé le texte sur les exemplaires anciens, les plus fidèles et les plus exacts.

1768. Nouvelle édition du Traité des fièvres de Huxham, traduction française, revue et corrigée sur la dernière édition anglaise de l'auteur, *in*-12.

1769. *Lettres à un médecin de province, pour servir à l'histoire de la médecine.* Il n'a paru que six de ces lettres; la septième a été imprimée, mais non publiée. Goulin en a rapporté les raisons dans la préface du dixième volume de la bibliothèque de Médecine de Planque, dans sa lettre à Fréron sur l'Histoire de l'Anatomie de Portal, et dans ses Mémoires littéraires. *Voyez* ces ouvrages.

1770. Table des seize volumes de la matière médicale de Geoffroy et de ses continuateurs, *in*-12.

Traduction du Traité des alimens de

M. Lieutaud, imprimée à la suite de sa Matière médicale, *in*-8°.

Le 10e volume *in*-4°. de la Bibliothèque de Médecine formant les tomes XXVIII, XXIX, XXX et XXXI de l'édition *in*-12. Rien de si difficile en littérature que de continuer et d'achever un ouvrage commencé. En mourant un auteur emporte avec lui ses idées, son esprit d'ordre, le plan de ses recherches. Les matériaux qu'il laisse sont, ou informes, ou déjà employés en partie dans l'édifice commencé. C'est le cas où s'est trouvé Goulin lorsqu'il a été chargé de composer le volume de Médecine de la Bibliothèque de Planque. Il a vaincu tous les obstacles, et le public a applaudi à son entreprise.

1771. Par accord fait double entre la veuve Regnard et Goulin, celui-ci se chargea de faire un abrégé du Dictionnaire de l'Académie Française, qui a été publié sous le titre de *Vocabulaire français*, 2 vol. *in*-8°. Goulin eut à ce sujet, avec le libraire, une contestation d'intérêt, dans laquelle celui-ci avait tort, d'après la décision de Didot, alors adjoint aux syndics de la librairie.

Lettre à M. Fréron, ou critique de l'Histoire de l'Anatomie et de la Chirurgie de M. Portal, médecin, *in*-8°. Il est peu d'ou-

vrages contre lesquels la critique se soit exercée avec plus d'acharnement. Goulin, dans cette lettre, et dans une correspondance manuscrite avec les médecins Razoux, Fouquet et Michel, ainsi que dans ses mémoires littéraires, a relevé avec trop d'aigreur des erreurs et des fautes, la plupart presqu'impossibles à éviter, parce qu'elles tenaient à la nature même de l'ouvrage. On a vu malheureusement, dans la critique de Goulin, qu'il en voulait plus à l'auteur qu'à la chose même.

Le Médecin des hommes depuis la puberté jusqu'à l'extrême vieillesse, *in*-12.

Le Médecin des dames, ou l'Art de les conserver en santé, *in*-12.

Si Goulin n'est pas l'auteur de ces deux ouvrages, dont on lit l'extrait dans le Journal de Médecine (1), il paraît certain au moins qu'il y a travaillé, d'après ce qu'il dit dans ses manuscrits. Cependant, dans une lettre qu'il a fait insérer dans la Gazette de Santé (2), il déclare n'avoir eu aucune part au premier de ces ouvrages, et qu'il n'a fait

(1) Tome XXXVII, p. 387.

(2) Année 1784, nº. 21.

que communiquer à l'auteur (le citoyen Jourdain), le travail qu'il avait fait sur le second ouvrage. Ailleurs il parle d'une autre manière, et prétend que Jourdain a profité de son *labeur*.

1773 et 1774. Dictionnaire raisonné et universel de matière médicale, 4 vol. *in*-8°. et avec fig. 8 vol., *ouvrage attribué, contre toute vérité, à feu M. de la Beyrie, mais auquel l'auteur ne met cependant aucune prétention.* C'est ainsi qu'en parlait Goulin dans l'état de la médecine publié en 1777. On peut au surplus consulter ses Mémoires littéraires, page 180 et suiv., et le Journal de Médecine (1). Goulin crut à ce sujet avoir à se plaindre de Didot, et adressa contre lui un mémoire au magistrat qui était alors chargé de la librairie ; il ne jugea point apparemment la plainte fondée ; car Goulin ne dit rien de l'issue de son mémoire.

En 1773, Macquer qui rédigeait, pour le journal des Savans, les extraits relatifs à la médecine, fit proposer à Goulin de travailler avec lui, en l'assurant que sous un an ou 15 mois au plus tard il lui ferait avoir sa place ;

(1) Tome XL, pag. 99. — Tome XLI, pag. 428.

il lui offrait, en attendant, de partager les honoraires attachés à ce travail. Goulin répondit que l'expectative de la place lui suffisait, qu'il ferait des extraits, sans rien toucher, à condition seulement que les ouvrages lui resteraient. Une lutte de générosité s'établit entre Macquer et Goulin; c'était à qui paierait: c'était à qui n'accepterait pas; enfin, celui-ci se rendit, et consentit à recevoir la moitié des émolumens.

Lorsque son premier extrait est fait, il va trouver Macquer, et le lui remet. Celui-ci le trouve bien savant, dit qu'il en est très-content; il ouvre son secrétaire, et en tire douze francs qu'il présente à Goulin, en lui disant que c'est ce qu'il a coutume de donner à ceux qui veulent bien l'aider de leur travail pour le journal. Goulin reste stupéfait, et croit que Macquer se mocque de lui; il lui observe que, d'après leurs arrangemens, il ne peut accepter cet argent. Macquer insiste; nouveaux refus de Goulin, qui enfin se retire, et n'a plus depuis entendu parler de Macquer. A sa mort arrivée en 1784, Goulin a présenté sans succès un placet au garde des sceaux pour obtenir sa place, qui rapportait 800 francs.

Dictionnaire Raisonné d'hyppiatrique, chevalerie, manège et maréchallerie, par

Lafosse, 4 volumes *in*-8°. Nous attribuons cet ouvrage, ou au moins sa révision, à Goulin, parce que nous avons sous les yeux un traité fait entre lui et Lafosse, par lequel le premier s'engage à mettre l'ordre et le style à l'ouvrage de celui-ci, qui, de son côté, s'engage à fournir les matériaux convenables, et à indemniser Goulin, suivant les conventions faites entr'eux. L'extrait de ce Dictionnaire est dans le volume des Mémoires Littéraires de Goulin, année 1775, page 129.

1775 et 1776. Nous voici parvenus à l'ouvrage qui lui a acquis le plus d'honneur, et qui l'a fait connaître comme un des plus savans et des plus habiles bibliographes en anatomie, en médecine, en chirurgie, et dans toutes les parties qui en dépendent. Cet ouvrage intitulé: *Mémoires Littéraires, Critiques, Philologiques, Biographiques et Bibliographiques, pour servir à l'Histoire ancienne et moderne de la Médecine*, *in*-4°., 1775 et 1776, lui mérita les plus grands éloges dans tous les journaux, et son association au Collége de Médecine de Nancy. La preuve que son travail était bon, c'est qu'aucun de ses ennemis (et il s'en était fait beaucoup), n'en entreprit la critique, sans doute parce qu'ils n'y trouvèrent rien à reprendre.

Malheureusement le goût pour la littérature ancienne, surtout médicale, n'était pas alors plus ardent qu'il ne l'est aujourd'hui; aussi, le libraire, faute d'un nombre suffisant de souscripteurs, se vit-il forcé, la seconde année, d'abandonner une entreprise, qu'il prétendait ne pas lui rapporter seulement ses frais. Goulin, qui ne pensait pas de même, voulut le forcer de remplir ses engagemens, et de finir au moins la seconde année, dont il y avait déjà douze feuilles imprimées et distribuées. Il présenta en conséquence un mémoire au garde des sceaux, dans lequel il disait que le libraire, après avoir reçu, de cent souscripteurs au moins, la somme de douze cents francs pour l'année 1776 des Mémoires Littéraires, refusait d'imprimer les douze feuilles restantes qui devaient compléter l'année, quoique l'auteur eût fait généreusement le sacrifice de ses honoraires, montant à 480 francs, qu'il avait droit d'exiger pour vingt feuilles d'impression. Il ajoute que le garde des sceaux ayant jugé ses demandes justes, y avait fait droit, et avait ordonné au libraire d'achever l'impression pour l'ann e. Cependant il est de fait que l'impression n'a pas été achevée, et que les souscripteurs n'ont rien reçu depuis la douzième feuille.

Nous ne ferons point ici l'extrait de cet ouvrage : on peut consulter à ce sujet le Journal de Médecine (1). On a rendu justice dans le tems à l'érudition sage et éclairée qui règne dans les discussions, surtout dans celles qui ont pour objet l'origine de la médecine, celle de l'anatomie; les conjectures sur le tems où ont vécu plusieurs anciens médecins; la vie de J. Fernel; la dissertation où l'auteur examine si ce médecin a guéri la stérilité de Catherine de Médicis; la dissertation où il tâche de fixer par quel genre de mort Cléopâtre, reine d'Egypte, termina sa carrière, etc. etc.

1777. Il avait paru, l'année précédente, un *état de médecine, chirurgie et pharmacie*, rempli de fautes, d'omissions, de répétitions, de fausses dates (2). On en désirait un qui fût plus exact. Il fut rédigé et publié en 1777 par MM. Dehorne, la Servolle et Goulin, et mérita autant les suffrages du public, que l'autre avait inspiré de mépris.

Un règlement du 28 mars 1776, avait ordonné que l'éducation serait uniforme dans

(1) Tome XLV, page 382.

(2) Voyez à ce sujet la lettre que j'ai adressée à Goulin, et qui est imprimée page 81 de la deuxième année de ses mémoires littéraires.

les diverses écoles militaires. On dressa en conséquence le plan général d'un cours d'études, à l'usage des élèves de ces écoles. D'après ce plan, rédigé sous les yeux du ministre de la guerre (le comte de Saint-Germain), il devenait nécessaire de donner aux élèves des instructions sur l'Histoire naturelle. Goulin fut chargé des extraits à faire en ce genre, et composa en conséquence un abrégé d'Histoire naturelle en 2 vol. *in*-12, dont on trouve l'annonce et l'analyse dans le Journal de Médecine (1).

La mort, en 1776, de M. Roux, médecin, qui, sous le privilège appartenant au libraire Vincent, était depuis 1762 le rédacteur du Journal de Médecine, donna lieu à de nouveaux arrangemens. Le privilège fut ôté au libraire, et donné aux citoyens Bacher et Dumangin. Par un accord particulier entr'eux, le premier en devint unique propriétaire l'année suivante. Ne pouvant seul faire un travail qui exigeait plusieurs coopérateurs, il jeta les yeux sur Goulin pour l'aider, et lui proposa 600 francs par an d'honoraires. Goulin commença à travailler en 1777, et continua jusqu'à son départ

(1) Tome LI, p. 187.

en 1782, pour Mennecy. Il était à peine de retour, vers le milieu de 1784, que Bacher lui proposa de reprendre le travail du Journal, avec les mêmes arrangemens que la première fois, ce que Goulin accepta, quoique par la suite l'augmentation du double des volumes exigeât, par année, un double travail. Il le cessa en 1791. Le Journal lui-même a cessé de paraître un an après ; les trois derniers cahiers sont du premier trimestre de l'an II de la République.

1778. Révision et correction des manuscrits du citoyen Bajon, de l'honnêteté et de la générosité duquel Goulin fait un grand éloge.

1779. *Dissertation* (1) *dans laquelle on explique un passage de Cicéron relatif à la médecine, et dans laquelle on démontre par occasion que Lyso, dont parle cet auteur, ne fut point médecin, bien que Bernier, le Clerc, Eloy et Mathias lui aient donné cette qualité.* L'érudition la plus exacte et la plus judicieuse caractérisent cette dissertation, sur laquelle Goulin a reçu de tous les savans les complimens les plus flatteurs. C'est sans doute ce qui le détermina à la faire réimprimer

(1) Voyez Journal de Médecine, tom. LI, pag. 421.

sous le format *in*-4°.; et parmi ses manuscrits, j'ai trouvé un exemplaire chargé de beaucoup de notes, de corrections et d'additions, qui donnent encore plus de prix à sa dissertation, et dont on pourrait faire un usage utile dans une nouvelle édition. Il y répond en même tems à quelques objections qui lui furent faites, dans le tems, sur son explication.

Cette année le citoyen Lefebvre de Villebrune a donné une édition grecque et latine des Aphorismes d'Hippocrate, avec le rétablissement de plusieurs et le retranchement de quelques-uns, insérés mal-à-propos, ou répétés. Le texte grec est aussi changé en nombre d'endroits. Cette édition a été annoncée dans le Journal de Médecine (1). Dans le même volume (2), Goulin a publié des observations très-érudites sur cet ouvrage. Elles sont précédées d'une histoire succincte de la médecine d'Hippocrate, et des différentes éditions de ses ouvrages, sur lesquels il fait des remarques très-justes, telle que celle-ci; savoir : que pour donner des œuvres d'Hippocrate,

---

(1) Tom. 52, pag. 94.

(2) Pag. 207, 304, 409 et 494; et tom. 53, page 124.

une édition aussi exacte et aussi parfaite qu'il soit possible, il faut avoir sous les yeux Galien, surtout pour les livres qu'il a commentés. *Se comporter autrement*, dit Goulin, *ce serait, travailler au hasard, et élever un édifice sur le sable.* Il examine, d'après cette idée, si l'auteur de la nouvelle édition des Aphorismes d'Hippocrate a observé scrupuleusement les règles qu'il établit. Il prétend que Villebrune a très-injustement reproché à Galien, 1°. d'avoir changé l'ordre des sections des Aphorismes; 2°. d'avoir porté sur le texte une main téméraire. Les autres observations de Goulin ne roulent que sur les deux premiers Aphorismes de la première section.

1783. Cette année et les suivantes Goulin a travaillé au Journal Général de France, dont l'abbé de Fontenay était propriétaire (1).

Il a publié *in*-8°. l'explication d'un passage du septième livre des Epidémies d'Hippocrate, lequel lui donne occasion d'en corriger un d'Artémidore, mal interprété par Suidas, et de rétablir dans les notes un endroit altéré de Galien. Les ouvrages d'Hip-

(1) Voyez ce qui a été dit à ce sujet, première partie, pag. 18.

pocrate

pocrate et ceux des autres anciens, soit Grecs, soit Romains, ne nous ont point été transmis dans une parfaite intégrité. Tous se ressentent plus ou moins de l'ignorance ou de la négligence des copiste. Galien se plaignait déjà de son tems, non-seulement que les ouvrages d'Hippocrate avaient été altérés, mais encore qu'on en avait publiés, sous son nom, qui n'étaient pas de lui. Si dans l'espace de cent cinquante ans ou environ, qui se sont écoulés depuis la mort de ce grand homme, jusqu'au tems où Galien écrivait, ses ouvrages ont été si fort défigurés, combien n'ont-ils pas dû l'être depuis, au renouvellement des lettres dans le quatrième siècle?

Avant de s'occuper du passage des Epidémies, Goulin rend compte des motifs qui l'ont déterminé à rectifier le texte et la version de Galien; et c'est dans le septième livre des Epidémies, qui n'est ni d'Hippocrate, ni d'aucun de ses fils, que se trouve placée une phrase tout-à-fait isolée, dont le sens littéral a paru jusqu'ici à tous les interprètes trop malhonnête pour être adopté, et qu'en conséquence quelques traducteurs ont essayé d'interpréter d'une manière qui ne choque point les oreilles délicates. Dans six manuscrits de la Bibliothèque Nationale, cette phrase est exprimée dans un sens différent de ce-

lui de tous les imprimés. Cornarius l'a traduite ainsi : *Scortatio turpis, Dysenteriæ medela est.* Goulin cite Mercurialis, Foes, Chartier, Fabius Calvus, Vander-Linden, Vallez ou Vallesio, Dacier et Leclerc, qui ont fait des commentaires sur ce passage; et après avoir démontré qu'une méprise grossière de Suidas a induit tous ces savans en erreur, il parvient, d'après la lecture de Rufus d'Ephèse et de Paul d'Egine, à rétablir ainsi le sens de ce passage. Λαγνειν δε χρονιου δυσεντεριης ἄκος, *Coïtus, Dysenteriæ diuturnæ Medela.*

Pour confirmer le sens de cette version, Goulin s'appuie en outre d'un passage d'Aristote. Nous reviendrons sur cette dissertation dans l'histoire de ses manuscrits; nous observerons seulement ici qu'il l'a composée dans sa retraite au village de Mennecy. On en trouve l'extrait dans le Journal de Médecine (1) et dans la Gazette de Santé (2). Avant de la faire imprimer, Goulin avait le projet de lire sa dissertation à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; il s'adressa à cet effet à une personne de confiance, et sur sa réponse favorable, il se rendit à Paris où il fut

---

(1) Tom. LX, pag. 280.

(2) Année, 1783, n°. 7.

arrêté par des formalités, de nouveaux règlemens de l'Académie, ce qui le détermina à se désister de son projet.

Le docteur Paulet, après avoir perdu, par sa négligence et par d'autres causes, les souscripteurs de la Gazette de Santé, voulut s'en défaire, en la vendant. Mais n'ayant pas trouvé d'acquéreur, il prit le parti de la céder à Croharé, apothicaire; celui-ci jeta les yeux sur Goulin pour l'aider dans un travail, supérieur à ses forces; il l'engagea d'abord à faire un nouveau prospectus qui fut imprimé en 1784, sous le titre d'*Avertissement*; et qui forme le n°. 4 de la Gazette. Il fut distribué avec profusion le 26 mai, et dès le jour même *on s'aperçut*, dit Goulin, *qu'il avait fait sensation*. Trois jours après, « il rencontre A. L. N. qui lui dit : Est-ce » vous qui faites la Gazette de Santé? L'a» vertissement qu'on vient de distribuer n'a » pas le sens commun; je vous engage à » tomber dessus, à bras raccourcis, dans le » Journal de Médecine ». Le même jour, deux autres médecins, que Goulin vit chez d'Eslon, lui tinrent un langage tout différent.

Voilà comme on juge les ouvrages, presque toujours avec prévention, ou par esprit de parti. Il en fut de même du n°. suivant, où

se trouvent des réflexions sur le magnétisme. On les attribua à Paulet ; on prétendait y reconnaître son style ; et cependant cette feuille était de Goulin, qui écrivait bien différemment que Paulet.

Vers la fin de cette année 1784, Goulin cessa de travailler à la Gazette de Santé : *je ne veux pas*, disait-il, *être plus longtems amusé par M. Crohare, qui en a le privilége, et qui n'a tenu aucune des promesses qu'il m'avait faites.*

Il a donné dans le n°. 7 de cette gazette, l'histoire d'une opération césarienne, pratiquée sur une femme vivante, bien plus ancienne que toutes celles citées, qui ne remontent pas au-delà de l'an 1500, tandis que celle qu'il rapporte est de l'an 1421, et concerne *Jeanne de Craon*, femme de *Pierre de Beauveau.* Elle consentit à souffrir cette opération pour conserver la vie à son fils. Goulin présume qu'elle y survécut. Mais dans le n°. 18 de la gazette, on lit une lettre de l'abbé Papon, auteur d'une histoire de Provence, où il s'efforce de prouver 1°. que Jeanne de Craon ne survécut pas à l'opération ; 2°. qu'il n'est pas bien certain qu'elle l'ait subie. Ses preuves à cet égard ne sont rien moins que décisives, et ne détruisent pas l'anecdote rapportée par Goulin. Il a laissé

parmi ses manuscrits un projet de réponse à l'abbé Papon, avec sa lettre originale.

N°. 9 de la même gazette, Goulin propose la correction d'un passage du chapitre Ier du 28e livre de Pline, ainsi exprimé : *Nunc quæ in ipsis auxilientur judicari, neque illic in totum omissa.* Il a corrigé ainsi : *et quæ ex illis in totum emissa.* Plusieurs personnes, après avoir lu avec attention cette correction, l'ont trouvé juste.

Le Citoyen Bosquillon, professeur en langue grecque au Collége de France, a donné, en 1784, une édition latine, avec des notes, des Aphorismes d'Hippocrate. Elle a été annoncée avec éloge dans tous les journaux, et surtout dans celui de Médecine, par Goulin, qui a proposé ses doutes (1) sur différens endroits. Il a relevé avec honnêteté quelques méprises échappées à Bosquillon, malgré sa profonde connaissance des langues, dans lesquelles ont écrit Hippocrate et Galien « Au surplus, dit Goulin, si mes ob-» servations, qui sont plutôt des doutes que des » assertions, n'étaient point approuvées des » médecins, M. B. aurait alors la certitude » complette que son édition est supérieure

(1) Tome LXII, page 182 et 390.

» à toutes celles qui l'ont précédée, et par-là » nous aurions nous-mêmes ajouté une faible » guirlande à sa couronne littéraire ». Goulin expose et discute quelques passages où l'auteur a abandonné son véritable guide, Galien, pour en suivre d'autres, qui n'ont pas autant de droits à notre confiance, et où il présente un texte différent des éditions les plus estimées.

M. Loiseau soutint cette année à Besançon une thèse latine, dont le sujet était : *combien les préceptes de médecine sont propres à prévenir les crimes*, et dont Goulin a donné l'extrait dans le Journal de Médecine (1). L'auteur, en détaillant les causes de cette sombre mélancolie, qui dispose les hommes au crime, qui les rend atroces à l'égard de leurs semblables, et qui les porte au suicide, finit par dire : *adeo verum est quod ait Plinius* (2), *aliquem esse morbum per sapientiam mori.*

Goulin, dans le même journal, a inséré des observations sur ce passage de Pline, qui a donné, pour ainsi dire, la torture aux commentateurs et aux traducteurs; et cepen-

(1) Tome LXVI, page 388 et 570.

(2) Hist. Natur., lib. VII, cap. 50.

dant, jusqu'alors aucune de leurs explications n'avait paru satisfaisante. Après avoir rapporté celles de Dupinet, de Poinsinet, de Mercurialis, du P. Hardouin, après avoir essayé, mais en vain, comme les autres, de donner à ce passage un sens qui s'accorde avec ce qui précède et ce qui suit, un sens digne du grave historien de la nature, Goulin ne doutant plus que le texte a été altéré, a tâché de deviner quel mot avait été corrompu, changé, ou omis, et il a soupçonné qu'au lieu du mot *sapientiam*, il y avait peut-être autrefois celui *senectutem*. Malgré la différence de ces deux mots, il prouve, par un exemple, qu'il n'est pas impossible de substituer un mot encore plus extraordinaire à un autre.

D'après son hypothèse, le passage se lirait ainsi : *Atque etiam morbus est aliquis, per senectutem mori*, c'est-à-dire, *c'est même une espèce de maladie, que de mourir de vieillesse.* Cette correction s'accorde parfaitement avec l'idée qu'on s'est faite, presque dans tous les siècles, de la mort des vieillards. Térence ne fait-il pas dire à un vieillard (1) : *Senectus ipsa est morbus, la vieillesse elle-même est une maladie.* Ga-

(1) Pharm. Acte IV, scen. iv. 9.

lien a dit depuis (1) τουτο (γηρας) νοσον ἤδη λεγουσιν ἔνιοι. *senectutem quidem vocant morbum*, *quelques-uns appèlent la vieillesse une maladie.* Plus loin (2), il répète à-peu-près la même chose.

Outre les auteurs cités par Goulin, Wedelius (3), Stentzel (4), Trillerus (5), ont donné chacun leur avis sur le passage de Pline. Ils prétendent, le premier que Pline n'a entendu parler que d'une maladie opposée à la sagesse, du délire, de la folie; le second qu'il a voulu décrire le suicide, ce qui nous paraît être le vrai sens; le troisième qu'il entend parler de la phrénésie.

1786. Cette année, le C. Lefebvre de Villebrune a publié un ouvrage *in*-16, intitulé : *Œuvres d'Hippocrate : Aphorismes traduits d'après la collation de vingt-deux manuscrits, et des interprètes orientaux.* Cette

(1) *De Sanitate tuendâ, lib. I, edit. Gr. Frob. Basil. tom. IV, p.* 223, *lin.* 20.

(2) *Id. lib. VI, p.* 277, *lin. ult.*

(3) *Centuria exercitationum medico-philologicarum, sacrarum et profanarum. Decas X, exercitatio* 10, 1701.

(4) *Invit. ad lectiones et disputat. medicas, ann.* 1736.

(5) *Panegyrin medicam indicit. ad D. XXVI, sept.* 1757.

traduction est, à peu de choses près, conforme à la version latine publiée en 1779 par le même auteur, et dont il a été question plus haut. Ainsi, de Villebrune ayant encore répété, dans l'avertissement de sa traduction française, que Galien a fait aux Aphorismes d'Hippocrate des changemens, qui n'ont pas toujours amélioré l'ouvrage; Goulin prend de-là occasion d'ajouter de nouvelles observations à celles qu'il avait déjà émises sur la traduction latine (1), afin de détruire une inculpation grave, faite, selon lui, gratuitement et injustement au médecin de Pergame.

1788. Observations sur un passage tiré du premier livre des Epidémiques d'Hippocrate, et sur le commentaire de Galien qui le regarde (2). Il s'agit de l'interprétation des deux mots Κατ' ἰητρεῖον, insérés dans la description que fait Hippocrate des maladies des Thasiens, peuple d'une île de la mer Egée, aujourd'hui une des îles de l'Archipel. Galien, commentateur et critique, indique ces mots, comme ayant été interprétés de deux manières, et explique en quel sens il faut entendre la phrase suivante, quelque version qu'on admette. « Mais, de

(1) Journal de Médecine, tome LXXII, p. 280.
(2) Journal de Médecine, tom. LXXVI, p. 266.

» ce que, dit Goulin, ces deux leçons se
» sont introduites en cet endroit, où elles
» peuvent être interprétées différemment,
» il ne s'ensuit pas qu'elles aient pu con-
» venir dans le premier livre des Epidémi-
» ques, où très-certainement Galien ne les
» a point vues, comme j'espère l'avoir dé-
» montré ».

Correction, dans le Journal de Médecine (1) d'une erreur relative à un passage de la préface d'un commentaire latin sur les Aphorismes d'Hypocrate, commentaire faussement attribué à Oribase, médecin du quatrième siècle. Dans cette dissertation très-savante et très-érudite, Goulin prouve, 1°. que Guinther d'Andernac n'a point vu le texte grec de ces commentaires latins qu'il a fait imprimer; 2°. qu'il n'a point été traducteur, et qu'il n'a fait que corriger un texte latin, qu'il a trouvé écrit d'un style dur et barbare; 3°. qu'en conséquence cet ouvrage, qui existe à la Bibliothèque Nationale, n'est pas une version, mais le véritable texte; 4°. que l'auteur de ces commentaires n'est pas Oribase, médecin grec et ami de l'empereur Julien, mais un auteur beaucoup plus moderne, peut-être

(1) Tome LXXXVII, p. 342.

du treizième ou quatorzième siècle; 5°. enfin que le commentateur, tel qu'il soit, adopte et suit les sentimens de Galien.

Goulin a rendu compte, dans le Journal de Médecine (1), de l'ouvrage de Jean Guillaume Frider. Franzius, intitulé : *Erotiani, Galeni et Herodoti glossaria in Hippocratem, ex recensione Henrici Stephani, græcè et latinè, etc.* Ce titre seul indique que ce volume renferme trois glossaires, dans lesquels on donne l'interprétation des termes employés par Hippocrate. Goulin applaudit au travail pénible de Franzius; mais comme un grand nombre de ses observations, sur le texte de ces ouvrages, quoique faites avec beaucoup de sagacité, sont conjecturales, Goulin croit pouvoir aussi présenter ses conjectures, en observant de répéter ce qu'il a déjà dit plusieurs fois, que s'il donnait une édition de quelqu'ouvrage ancien, il n'insérerait dans le texte aucun mot, qui n'y fût appelé par l'autorité d'un manuscrit. A la suite de ses conjectures, il prouve que l'Aphorisme 43 de la septième section n'est pas d'Hippocrate, et qu'il est indigne de lui, savoir Γυνὴ ἀμφιδέξιος οὐ γίνεται,

(1) Tome LXXX, p. 305.

mulier ambidextra non fit, *la femme ne devient pas ambidextre*. Goulin a laissé à ce sujet un manuscrit intitulé : Observations ultérieures sur l'Aphorisme 43, etc. Ces observations sont très-érudites, et peuvent faire suite à l'article que nous venons d'annoncer.

Travaux de Goulin pour l'Encyclopédie. C'est dans le courant de l'année 1785 que Vicq-d'Azyr lui proposa de rédiger pour l'Encyclopédie la Biographie des anciens médecins ; mais ce n'est qu'en 1789 qu'il s'est entièrement consacré à ce travail : le 11 avril de cette année, Panckoucke vint le trouver. Il lui lut un projet d'arrangement qu'il avait rédigé pour accélérer la publication des articles médicinaux de l'Encyclopédie, projet qu'il avait intention de soumettre à l'examen des auteurs de ces articles, et de faire signer par chacun d'eux. *Ce projet*, ajouta-t-il, *devient d'autant plus nécessaire et urgent*, *que Vicq-d'Azyr*, *qui*, *jusqu'ici*, *a revu les feuilles d'impression des articles de l'Encyclopédie*, *est décidé à abandonner ce travail*, *que ses grandes occupations ne lui permettent plus de continuer*. Panckoucke ne laissa pas ignorer à Goulin que, d'accord avec Vicq-d'Azyr, ils avaient jeté les

yeux sur lui pour le remplacer, parce qu'ils le croyaient seul en état, et par ses talens, et par sa vie sédentaire, de remplir cette tâche. Goulin répondit que, puisque ce même jour, l'assemblée des auteurs devait avoir lieu, on délibérerait sans doute sur cet objet; mais que dans tous les cas, il n'accepterait, qu'autant qu'il réunirait en sa faveur la grande pluralité des suffrages.

L'assemblée eut lieu. Après quelques observations sur le projet présenté par Panckoucke, chacun signa, et s'engagea à terminer en 1791 la partie dont il était chargé. Vicq-d'Azyr déclara alors expressément qu'il ne pouvait plus continuer à être éditeur : Panckoucke pria les auteurs de choisir parmi eux quelqu'un qui voulût bien remplir cette fonction. Aucun n'ayant répondu, Panckoucke prend de nouveau la parole, et dit : *puisque M. Vicq-d'Azyr renonce absolument à continuer, personne ne convient mieux pour le remplacer, que M. Goulin.* Tout le monde applaudit, et d'une voix unanime Goulin fut choisi pour éditeur.

Il semblait qu'il n'y avait plus à revenir sur ce choix, lorsque le premier juin suivant, Goulin reçoit un billet qui lui annonce une nouvelle assemblée pour le quatre, chez Vicq-

d'Azyr. Ce même jour, vers midi, Panckoucke vient chez lui, et par ses discours confirme le soupçon qu'il avait, qu'on voulait revenir sur le choix fait dans l'assemblée du 11 avril; enfin, Panckoucke lui dit nettement : *ces messieurs désirent que Vicq-d'Ayzr reste éditeur ? -- Je donne à l'instant ma démission*, répond Goulin. *Mais, M. Vicq-d'Azir a l'intention de partager avec vous les fonctions d'éditeur ? -- Je ne le veux, ni ne le peux*, répliqua Goulin. Alors ils se quittèrent. Goulin n'alla pas à l'assemblée, mais il sut qu'on n'avait rien décidé; que Vicq-d'Azyr s'était chargé de le voir. Définitivement le 16 du même mois, il signa un billet par lequel il fut arrêté que Vicq-d'Azir serait éditeur avec lui; que son nom et le sien paraîtraient à la tête de chaque volume, et qu'ils partageraient les honoraires. Il y a eu depuis de nouveaux arrangemens; car, en 1794, Goulin est devenu éditeur des volumes impairs de l'Encyclopédie, et le citoyen Mahon éditeur des volumes pairs.

L'article de l'Encyclopédie qui fait le plus d'honneur à Goulin, est celui intitulé : *Anciens Médecins*, qui a été imprimé en 1791. Ce travail qui consistait surtout à placer les principaux médecins, suivant le tems où ils avaient brillé, lui coûta beaucoup de peine.

Vingt fois, dit-il, *je fus prêt à renoncer à ce pénible ouvrage.* Il le finit enfin le 30 juin 1790, après 175 jours de travail assidu. Il a été dédommagé de ses peines par l'approbation de tous les gens instruits. Tous ont senti le genre et le nombre des difficultés que Goulin avait eu à vaincre.

Le même ouvrage, qui est inséré dans ses Mémoires littéraires de l'année 1775, p. 223, a été réimprimé *in*-12 en 1780, avec la correction d'une méprise relative à Asclépiade (1).

Il y a dans l'Encyclopédie, page 421 du Dictionnaire de Médecine, un article très-détaillé, fait par Goulin, sur la vie et les ouvrages du médecin de Villiers, mort pulmonique en 1790, qui passait pour un excellent bibliographe. Il avait en effet formé une nombreuse bibliothèque. Quoiqu'elle lui eût coûté près de 40,000 francs, elle n'a produit à la vente que 15 à 16 mille francs. La plupart de ses livres étaient chargés de notes littéraires.

(1) Journal de Médecine, tom. LIII, p. 92.

TROISIEME PARTIE.

Détails sur les Ouvrages manuscrits de Goulin.

Quoties aliquid scripturus es, scito te morum tuorum et ingenii chyrographum dare. SENEC.

CETTE partie, plus étendue que la précédente, pourra fixer l'attention du public; il y verra que le savant Goulin était, pour ainsi dire, toujours en haleine dans la littérature, et que le résultat de ses lectures assidues des auteurs grecs et latins, était l'interprétation et l'éclaircissement de certains passages obscurs et souvent inintelligibles, que contiennent leurs ouvrages. Comme Goulin ne s'est pas borné, dans ses recherches littéraires, aux auteurs et aux sujets de médecine, il nous a paru nécessaire de partager ses manuscrits en deux classes, afin d'en rendre un compte plus méthodique. Nous décrirons dans la première ceux qui ont trait à la médecine, et dans la seconde, ceux qui lui sont étrangers.

1°.

1°. *Détails sur les Manuscrits relatifs à la médecine.*

Le premier et le principal manuscrit, que nous devons d'abord faire connaître, c'est le cours d'Histoire de la Médecine que Goulin a rédigé, mis au net, et qui forme cinq volumes *in-folio*, dont voici l'abrégé.

Premier volume. Les Egyptiens étant regardés comme un des premiers peuples instruits et civilisés, Goulin se promène d'abord autour du berceau de cette nation qui, riche en connaissances de tout genre, est devenue l'institutrice des Grecs, et par ceux-ci l'institutrice des Romains, qui à leur tour, ont éclairé l'Europe. Un célèbre législateur, Solon, après un voyage en Egypte, vers l'an 494, avant l'ère chrétienne, racontait qu'un prêtre de cette contrée lui parlait ainsi : « Nos livres » sacrés renferment l'histoire de huit mille » ans ; je puis même remonter au-delà de » cette époque, et vous apprendre ce qu'ont » fait nos ancêtres, depuis neuf mille ans ».

Goulin prouve qu'Hermès, égyptien, qui suivant Clément d'Alexandrie, écrivait vers la fin du premier siècle de l'ère chrétienne, et qui a composé un très-grand nombre de livres, dont six traitent de la structure du corps, des maladies, des instrumens, des médicamens, des maladies des yeux, et de

celles des femmes, n'est pas celui qui fut contemporain d'Osiris, celui que ce prince associa à ses travaux pour civiliser les Egyptiens.

De l'état de la médecine chez ce peuple, Goulin passe à celui chez les Hébreux. On y trouve une dissertation très-étendue et très-érudite sur les eunuques, qui pouvait être placée ailleurs. De même en traçant l'histoire de la médecine chez les Grecs, Goulin décrit fort au long l'expédition des Argonautes, et la conquête de la toison d'or. De même, ailleurs, il fait l'histoire de l'exploitation des mines, celle du siége de Troyes et de ses suites. Tout cela est très-érudit ; mais on eût pu lui objecter, *Non erat hìc locus*. Quand il s'étend sur Machaon, sur Podalire, quand il développe la naissance et les progrès des écoles de Cos, de Cnide et autres, quand il met sous les yeux de ses auditeurs l'état de la médecine et de l'anatomie dans le siècle d'Homère ; quand enfin il présente de la vie d'Hippocrate un tableau aussi instructif qu'il est fidèle ; on aime à le suivre dans des détails qui sont analogues au sujet de son cours, et on fait cas alors de sa brillante érudition ; c'est alors qu'il instruit véritablement les jeunes élèves de ce qu'ils doivent savoir ; parce que c'est-là ce qu'il faut leur enseigner.

Tout ce qui est étranger à l'art, qu'ils l'apprennent, s'ils veulent, dans les livres qui en traitent; mais dans un cours sur l'Histoire de la médecine, une heure de leçon ne doit pas être consacrée toute entière à expliquer des passages d'Homère, de Virgile ou d'Horace, qui n'ont aucun rapport à la médecine, et qui fatiguent inutilement l'attention.

Deuxième volume. Il commence à l'an 901, le second du dixième siècle avant l'ère chrétienne. Goulin fait la remarque que c'est de l'année 776 que les Grecs commencèrent à compter par olympiade. Il parle du sel sacerdotal qu'employaient les Juifs, et de l'usage qu'ils faisaient des figues en cataplasme. Il prouve par un passage d'Isaïe qu'ils pansaient, sondaient les plaies, et les fomentaient avec de l'huile, 240 ans avant la naissance d'Hippocrate; il démontre, par une comparaison de Jérémie, qu'on traitait les fractures, dont Ezechiel a aussi parlé, ainsi que de la section du cordon ombilical. Les Odes de Pindare lui fournissent le détail de deux maladies particulières. Il raconte plusieurs traits relatifs à la médecine des Romains, entr'autres celui des ambassadeurs qu'ils envoyèrent à Athènes, pour avoir une statue d'Epidaure, etc., etc.

Troisième volume. Il est consacré tout entier à l'histoire de la vie et des ouvrages d'Hippocrate IIe, ou du grand Hippocrate, pour le distinguer de son aïeul, que Goulin fait naître vers l'an 480, et qu'il dit avoir été une des lumières de l'école de Cos. C'est même à lui qu'il attribue le fameux serment d'Hippocrate : il se fonde sur ce que le poëte Aristophane, dans une de ses comédies, fait allusion à ce serment, dans un tems où Hippocrate II ne pouvait encore avoir acquis la grande réputation dont il a joui.

Goulin, en traçant la vie d'Hippocrate, fait voir la fausseté de plusieurs anecdotes qu'on a mises sur son compte, entr'autres celle de la lettre d'Artaxerces, et de la réponse d'Hippocrate. Après avoir cité tous les auteurs qui se sont occupés à démêler, parmi ses écrits, les faux et les vrais ; après avoir présenté le tableau de ses connaissances dans toutes les parties qui dépendent de la médecine; après avoir exposé en détail sa doctrine et sa pratique, Goulin donne, dans une table qui termine ce volume, l'état de la médecine depuis la naissance d'Hippocrate, l'an 460 avant l'ère chrétienne, jusqu'à sa mort, l'an 370, ce qui forme l'espace de quatre-vingt-dix ans, on peut même dire, d'un siècle.

Nulle part l'histoire d'Hippocrate n'a été

décrite avec autant d'étendue, de discernement et de goût, qu'elle l'est dans ce volume; il mérite à tous égards d'être imprimé.

Quatrième volume. Goulin suit ici l'histoire de la médecine, depuis la mort d'Hippocrate jusqu'à la 279 année avant l'ère chrétienne. On y trouve des anecdotes plus nombreuses, plus certaines sur les progrès de l'art, et sur les hommes célèbres auxquels ils sont dus. Goulin rapporte les faits relatifs à la médecine, qui se sont passés lors de la fameuse retraite des dix mille, commandés par Xénophon, qui en a été en même-tems le héros et l'historien. On y voit les effets dangereux de la neige sur les yeux et sur les pieds, et les précautions à prendre pour s'en garantir : on y apprend le danger de l'inaction dans les grands froids : on y trouve encore la description d'une maladie, rare à la vérité, mais déjà observée, déjà même désignée par le mot grec Βουλιμια, grande faim, ou appétit dévorant, maladie dont il n'est pas fait mention dans les livres hippocratiques. Xénophon parle de huit médecins qui furent établis dans huit villages, pour panser les blessés qui étaient en grand nombre. Il cite particulièrement Ctésias, dont l'histoire est racontée avec intérêt par Goulin.

« Il y avait douze ans (en 358) qu'Hippo-

» crate avait terminé son illustre carrière ;
» lorsqu'on vit tout-à-coup, dit Goulin, un
» spectacle nouveau sur la scène du monde.
» Un médecin, ou plutôt un circulateur,
» bouffi d'orgueil et de vanité, avait pris le
» nom de Jupiter, et parcourait les cantons
» de la Grèce, vêtu d'une robe de pourpre,
» portant sur sa tête une couronne d'or, et
» tenant en sa main un sceptre. Ce circu-
» lateur était de Syracuse, et se nommait
» Ménecrate. Il se faisait accompagner de
» ceux qu'il prétendait avoir guéris de l'épi-
» lepsie, et qui marchaient sous les noms et
» avec les attributs d'Hercule, de Mercure,
» d'Apollon, d'Esculape. Ils servaient Mé-
» nécrate, comme des esclaves servent leurs
» maîtres ».

En traçant l'histoire d'Aristote, Goulin est bien éloigné de lui payer le tribut d'éloges que, durant un si grand nombre de siècles, on lui a prodigués, sans qu'il les ait, selon lui, mérités. Cependant il convient qu'il doit être compté parmi les plus grands génies qui ont fondé l'empire de la philosophie ; mais il l'accuse en même tems, et avec raison, de n'avoir pas mis à profit, comme il aurait pu faire, les grandes ressources qu'il a eues pour reculer les bornes de cet empire.

Une de ces comparaisons, qu'à l'exemple

de Platon, son maître, employait Aristote, et qu'il prenait dans l'art de guérir, a fait tomber dans une grande méprise l'historien Leclerc. Goulin la relève et rétablit le texte altéré d'Aristote. Il s'agit de l'état de la médecine, relativement à ses ministres, dans le tems où vivait ce philosophe.

L'article de Theophraste, né l'an 371 avant l'ère chrétienne, fournit à Goulin l'occasion de faire connaître en peu de mots, les premiers rudimens de la matière médicale et de la botanique, dont les progrès ont été lents, puisque les recherches, les observations, les comparaisons, les méditations et les travaux de vingt siècles ont à peine suffi pour faire de la botanique une science philosophique. Cependant Empedocle, Aristote et Théophraste avaient déjà admis le systême sexuel des plantes, si bien développé de nos jours, par le célèbre Linnée.

L'article de Praxagoras fournit un trait de sa pratique, cité par Cœlius Aurelianus, qui mérite d'être raporté. Ce médecin, après avoir employé sans succès, dans la passion iliaque, les remèdes convenables ou usités, recommande d'ouvrir le ventre jusqu'au pubis, d'inciser même l'intestin rectum, d'en ôter les excrémens, et ensuite de coudre la plaie. Goulin dit que cette pratique hardie

a été depuis employée, et qu'on peut consulter à cet égard le *Sepulchretum de Bonnet.*

Lorsque, possédé de l'ambition de conquérir, Alexandre passa, l'an 334 avant l'ère chrétienne, en Asie, avec une armée de 34,500 hommes, pour détrôner Darius, roi de Perse, il était accompagné, suivant le rapport de Quint-Curce, de plusieurs médecins habiles. On lit avec intérêt, dans cet historien, les détails de la blessure que reçut ce prince au siège d'Oxicraques, et des opérations, suivies d'hémmorhagie, que fut obligé de pratiquer, pour le guérir, Critodeme, ou plutôt Critobule, son médecin.

C'est dans Alexandrie, devenue, par ses écoles en tout genre, la rivale d'Athènes, qu'Herophile développa les rudimens de l'anatomie humaine, et créa véritablement une science, qui n'existait pas. Goulin, en traçant l'histoire d'Herophile et d'Erasistrate, les justifie de l'horrible calomnie d'avoir disséqué des hommes vivans, calomnie produite d'abord par Celse, qui a vécu plus de trois cents ans après la mort de ces deux anatomistes, et ensuite par Tertullien, qui est venu cent cinquante ans après Celse, sans que personne, autre qu'eux, avant ni après, ait fait à ces anatomistes le même reproche. N'a-t-on pas vu de même, dans le quinzième siècle de l'ère chré-

tienne, le célèbre Carpi, restaurateur de l'anatomie en Italie, accusé également d'avoir disséqué vivant deux Espagnols, et condamné au bannissement pour ce prétendu fait?

Goulin fixe vers l'an 279 (et c'est-là qu'il termine son histoire) le partage des médecins en deux sectes, celle des *empiriques*, épithète qui alors n'était pas odieuse, et celle des *dialectiques*, devenus depuis *dogmatiques*. Il expose les documens et les erreurs de chacune de ces sectes.

Un mérite particulier et inappréciable de Goulin dans son histoire, par les soins qu'elle a dû exiger de lui, c'est d'avoir, dans ses recherches, fixé avec précision et clarté la vraie chronologie des faits qu'il rapporte, soit avant, soit après l'ère chrétienne, et d'avoir à cet égard rectifié plusieurs erreurs échappées à l'abbé Lenglet du Fresnoi, dans ses tablettes chronologiques. Tel est le résultat d'un manuscrit de Goulin qui a pour titre : *Preuves des époques pour l'Histoire de la Médecine.*

Cinquième volume. Dans ce volume, intitulé : *Chronologie pour l'Histoire de la Médecine*, Goulin adopte celle du texte hébreu, d'après laquelle on compte, dans le systême ou la cosmogonie de Moyse, 1656 ans, depuis la création du monde jusqu'au déluge, et depuis l'ère chrétienne 234 ans,

ce qui fait 4004 ans ; mais il est évident que l'origine du globe se perd dans la nuit des tems, et que des myriades de siècles ont précédé l'époque assignée par Moyse, qui n'ignorait pas que les Egyptiens avaient une existence beaucoup plus ancienne, que celle qu'il donne à la nation Juive, ou au monde. Goulin spécifie toutes les époques, à commencer, 1°. en rétrogradant, à l'an 2988, et finissant à l'an 1 avant l'ère chrétienne; 2°. à l'an premier du premier siècle de l'ère chrétienne, jusqu'au 22 septembre 1797. Ces deux époques sont remplies de notes très-curieuses de différens genres, et surtout relatives à la médecine. Les dates de la naissance des personnages dont parle Goulin dans son histoire, y sont fixées, ainsi que celles des principaux faits. Nous croyons qu'on nous saura gré de faire connaître cet excellent travail, en rapportant ici les principales anecdotes, tant avant qu'après l'ère chrétienne.

1°. *Anecdotes littéraires et médicales avant l'ère chrétienne.*

I. Une loi de Moyse de 1595 prouve que les Hébreux avaient des médecins. Elle fut rendue la seconde année après leur fuite d'Egypte, et est citée dans le levitique, chap. 24, vers. 20, où il est question d'un os

cassé, avec permission au blessé de casser le même os à l'auteur de la fracture.

II. Recherches sur la maladie pédiculaire, bien plus ancienne qu'Hippocrate, qui cependant ne l'a décrite dans aucun de ses livres. Goulin cite une cure qu'il fit au moyen d'un bain tiède, dans lequel on avait jeté trois pintes de vinaigre, et où la malade resta trois quarts d'heure, puis fut frottée à différentes reprises sur toute l'habitude du corps, et surtout aux parties garnies de poils, avec un linge rude trempé dans l'oxicrat; c'était une femme âgée de 79 ans, dont tout le corps, les vêtemens et les couvertures de nuit étaient infestées d'une fourmillière de pous. Goulin observe qu'on lui avait d'abord coupé les cheveux très-courts.

III. Il relève une erreur chronologique commise par le malheureux Bailly dans sa 1ere lettre sur l'Atlantide, p. 25; c'est au sujet de Platon, qui, selon Bailly, écoutait, étant encore enfant, son aïeul Critias âgé de 90 ans, lequel, ajoute-t-il, avait été instruit dans sa jeunesse par Solon, le législateur d'Athènes. Goulin démontre que Critias n'a pu être instruit par Solon, qui était mort 50 ans avant qu'il naquit. Il explique en même tems la cause de l'erreur de Bailly.

IV. Sous l'an 457, Tite-Live fait mention

de la consomption qu'il appèle *tabes*, et dont un individu était atteint. Cela suffit pour démontrer qu'à Rome même, qui n'existait alors que depuis 295 ans, on connaissait cette maladie, puisqu'elle avait un nom qui répond au φθισις des Grecs. Comme en cette année 457, Hippocrate, 17e descendant d'Esculape, n'avait que trois ans, étant né en 460, l'an premier de la quatre-vingtième olympiade, il est de la plus grande évidence que des descriptions de maladies avaient été faites avant lui.

V. Goulin fixe à l'an 430, l'an III de la quatre-vingt-septième olympiade, la fameuse peste d'Athènes, si bien décrite par Thucydide, qui en fut lui-même attaqué. Il est à remarquer 1°. d'après Aulugelle (1) que Socrate qui avait alors 40 ans résista à l'épidémie;

2°. Que la description de cette peste est la plus ancienne qu'on connaisse;

3°. A l'égard de Tite-Live, qu'en décrivant les différentes pestes ou épidémies qui ont régné à Rome, il se sert du mot *pestis*, comme d'un mot générique, pour exprimer toute maladie épidémique ou contagieuse, la

(1) Lib. cap. 1, pag. 45, édition de Paris, *in*-8°. de 1585.

dyssenterie, les fièvres, etc., et non la peste proprement dite. Freinshemius dit dans ses Supplémens sur Tite-Live (1) qu'en l'année 125 il y eut en Afrique une peste terrible, qui fit périr huit cent mille hommes dans le royaume de Micipsa, deux cent mille dans la province carthaginoise, et trente mille à Utique. Si ce récit est exact, cette seule peste a détruit un million trente mille hommes.

En 1358, peste générale, la plus meurtrière qui ait jamais existé; elle est décrite par Guy-de-Chauliac, témoin oculaire; et par Mezerai, dans son abrégé chronologique de l'Histoire de France *in*-12, tome III, page 832. Goulin fait la réflexion, au sujet de ces grandes mortalités, que les Romains, pendant la durée de leur république, qu'ils ont établie sur des monceaux de cadavres, et cimentée du sang de tous les peuples qu'ils ont conquis, ont fait périr un nombre d'hommes, qui surpasse peut-être celui des habitans actuels de l'Europe.

VI. C'est en 45 que Cicéron composait ses questions académiques. On lit dans l'édition *in-fol.* de ses œuvres, t. 4, p, 26, n°. 113, que les médecins ouvraient et disséquaient des cadavres humains. Une autre observa-

---

(1) Tome IV, page 255.

tion du même, qu'il est intéressant de recueillir, c'est celle sur la section du filet de la langue, lorsqu'il met un obstacle à la prononciation, et dont Cicéron parle dans le livre II *De Divinatione*, page 296, preuve que cette section se pratiquait à Rome : d'ailleurs, Cicéron n'en parle pas comme d'une opération nouvelle. Il n'en est cependant pas question dans les œuvres d'Hippocrate.

VII. Goulin trouve avec raison très-étonnant que Celse, qui a parlé d'Asclepiade et de Themison, médecins de son tems, n'ait rien dit de Musa qui vint après ce dernier, et qui l'an 23 avant l'ère chrétienne, guérit Auguste d'une maladie grave. « Il me semble, dit Goulin, qu'on ne saurait guère attribuer cet oubli, que je regarde comme affecté, qu'à une rivalité entre les deux médecins dans l'exercice de leur art, qui fit que Celse fut piqué de n'avoir pas été appelé par Auguste dans sa maladie ». Pourquoi ne pas croire plutôt, puisqu'on n'est pas sûr du tems où a écrit Celse, pourquoi ne pas croire qu'il a écrit avant que Musa fût connu, peut-être même avant la bataille d'Actium, qui eut lieu l'an 31, époque où Auguste n'avait que 32 ans, et il en avait 40 lorsqu'il essuya la maladie dont Musa le guérit; pourquoi ne pas supposer encore (car enfin l'envie et la jalousie

ne sont que les moyens extrêmes auxquels on doive recourir pour expliquer un fait), pourquoi ne pas supposer que, lorsque Musa a traité Auguste, Celse, qui a beaucoup voyagé, n'était pas alors à Rome?

VIII. Auguste, à l'âge de 60 ans, était souvent tourmenté par la goutte, dont l'effet le faisait boîter du pied gauche, comme le remarque Suétone dans sa vie (1). Les opinions sont partagées sur la nature du remède que ce prince employait pour être soulagé; Peyrilhe, dans son Histoire de la Chirurgie pag. 340, parlant de l'insolation dans le sable, dit qu'Auguste se servait habituellement de ce moyen pour dissiper ses douleurs sciatiques, *et qu'il y joignait des fumigations humides, dirigées sur la partie malade, par des roseaux percés dans leur longueur.* Goulin trouve erronnée l'opinion de Peyrilhe, et la combat, même avec aigreur. Il prétend que Peyrilhe n'a pas saisi le sens du passage de Suétone, que le mot *arenarum* étant seul, ne saurait signifier le bain de sable, que jamais Pline n'en a parlé dans ce sens, que le mot *arundinum*,

(1) Voici le passage de Suétone : *Vita Aug. cap. 80. Coxendice, et femore et crure sinistro non perindè valebat, ut sæpè etiam indè claudicaret, sed remedio arenarum atquè arundinum confirmabatur.*

également seul, ne saurait faire naître l'idée de fomentations humides, *par des roseaux percés dans leur longueur*, ce que ne dit pas Suétone. Il parle seulement de sable et de roseaux. *Quel était donc ce remède*, demande Goulin; *je l'ignore*, ajoute-t-il. Il présume seulement que c'était un topique qu'on appliquait sur l'endroit douloureux. Il déduit les causes de son opinion, qu'il serait trop long de rapporter ici (1). Qu'il ait tort ou raison dans son explication, il a toujours eu tort de répandre sa bile amère en cet endroit, comme il a fait dans plusieurs autres, sur un auteur qui courait la même carrière que lui, avec lequel il avait vécu dans une étroite liaison, et qui lui avait même rendu des services, qui caractérisent un véritable ami.

2°. *Anecdotes littéraires et médicales, depuis l'ère chrétienne.*

I. Columelle qui paraît avoir écrit vers l'an 62 ou 63, dit (2) qu'à cette époque, lorsque le fœtus de la brébis avait pris une position transversale, on essayait avec les

(1) Voyez sur l'explication du passage de Suétone : *Commentarii de rebus in scientiâ naturali et medicinâ gestis*, *Lipsiæ*, 1752, *volumen I*, *pars I*, *pag.* 53 *et seq.*

(2) Lib. VI, pag. 254 *in*-8°. édit. de Paris de 1543, par Robert Etienne.

mains

mains de l'extraire, et que lorsque ce moyen ne réussissait pas, on en faisait l'extraction en opérant sur le fœtus, et en évitant de blesser la mère. « C'est dans la même vue, » dit Goulin, que deux à trois siècles avant » Columelle, on excisait les fœtus humains. » Car, on n'avait pas encore imaginé, » ajoute-t-il, de pratiquer l'opération césa» rienne sur la femme vivante, et ce ne fut » qu'après l'établissement bien consommé de » la religion chrétienne, et par rapport au » baptême, qu'on se crut en droit d'ouvrir » le ventre, d'une mère, pour en tirer, aux » dépens de sa vie, un enfant vivant ». Des vues philosophiques ont succédé aux vues religieuses, et ont fait de cette opération un précepte de l'art, qui peut sauver la mère et l'enfant, comme l'a prouvé l'expérience (1), tandis qu'en ne la faisant pas, la mort de la mère est certaine, et souvent aussi celle de l'enfant.

II. Goulin place à l'an 311 la mort de l'empereur Galère, qui périt d'une maladie affreuse. Eusebe, évêque de Césarée, entre

(1) Voyez les recherches et les réflexions de Baudelocque sur cette opération. Recueil périodique de la Société de Médecine de Paris, tome V, page 1, et la page 52, de la deuxième partie de ce mémoire.

dans quelques détails sur cette maladie (1); qui fut une ulcère rongeant les parties naturelles, et une portion du bas ventre. Il dit que ce mal dura plus d'un an, et que Galère dévoua à la mort plusieurs médecins, qui n'avaient pu le guérir.

Le même Eusebe parle de deux pestes qui ravagèrent l'Orient en 261 et en 312. Il ne dit point qu'on prit soin des malades, mais seulement qu'on prit celui d'enterrer les morts. On ne vit pas les médecins se montrer dans cette occasion.

Jérôme nous apprend que, vers la fin du quatrième siècle, ou au commencement du cinquième, Fabiola, dame romaine, fonda la première retraite pour les malades; ce fut vraisemblablement vers 380 ou 390. Eusebe fait mention d'un établissement de ce genre, qui eut lieu à Alexandrie sous le pontificat de Cyrille. Il parle d'une association de prêtres, de diacres et de séculiers très-pieux, qui, sous le nom de *Parabolains*, donnaient des secours aux malades, dans le tems de peste, au risque de leur vie. Mais il remarque en même tems que ces ecclésiastiques, si charitables, devinrent ensuite, à mesure que leur nombre augmenta, insolens

(1) Histoire Ecclésiastique, p. 232, 233.

et factieux, et qu'ils excitèrent sous Cyrille des troubles, qu'il fallut réprimer.

III. L'empereur Julien, mort le 26 juin 363, à l'âge de 32 ans, interdit, si l'on en croit Jean Chrysostôme, homélie 40, l'exercice de la médecine aux chrétiens. « Ce fait n'est pas » certain, dit Goulin. Il est possible, ajoute- » t-il, qu'il ait défendu d'apprendre la mé- » decine dans les écoles publiques ; mais je » doute qu'il ait défendu aux médecins, éta- » blis comme tels dans les villes de l'empire, » de continuer l'exercice de leur art. Peut- » être aussi leur défendit-il de l'enseigner, » mais non de l'exercer, ce qui paraît d'au- » tant plus probable, qu'à son avènement à » l'empire, il retint à son service le médecin » Cesaire, qui était ouvertement chrétien ».

IV. C'est Farragius, juif, qui en 1279, a traduit en latin le grand ouvrage de Rhasis. Il fit cette version par l'ordre de Charles I, roi de Sicile, 347 ans après la mort de ce médecin, qui était né l'an 860, et de l'hégyre 246.

V. Vers l'an 1520, Brissot, médecin, appelé auprès du roi de Portugal, attaqué d'une pleurésie, le fait saigner du côté droit, où était la douleur, malgré l'avis de Denis, son premier médecin, qui voulait que l'on fît la saignée du côté gauche. Le monarque guérit,

et cet évènement donna lieu à une vive dispute entre les médecins, et à plusieurs écrits polémiques en latin.

VI. Voici un effet bien remarquable de l'action de l'air infect sur les personnes saines. (1). En 1577, le tribunal d'Oxford étant assemblé pour rendre une sentence de mort, tous les juges et tous les auditeurs, au nombre de trois cents, périrent subitement par l'effet d'une vapeur empoisonnée, qu'on crut être une exhalaison méphitique. Mais cette exhalaison ne fut produite que par la quantité de prisonniers qui parurent à l'audience, puisqu'eux seuls furent exempts des effets de la contagion.

VII. En 1651, commencement de la longue querelle, au sujet de l'antimoine, qui s'éleva à l'occasion de l'ouvrage de J. Chartier, médecin, intitulé : *La Science du plomb sacré des sages ou de l'antimoine*, Paris, 1551, *in*-4°. Ici Goulin se trompe; la querelle avait commencé avant cette époque. L'ouvrage de Chartier ne fit que la renouveler plus vivement. Depuis, en 1658, Louis XIV étant tombé malade à Calais, on lui donna du vin émétique, qui lui fit du bien. Dès-lors ce remède commença à être

(1) Voyez les Mém. des prix de l'Académie de Chirurgie, tom. 5, 1ere partie, page 233.

en vogue ; malgré les vives oppositions de Guy Patin et de ses partisans.

VIII. En 1720, lors de la fameuse peste de Marseille, quelques médecins soutinrent que la peste n'était pas contagieuse ; Astruc soutint et démontra le contraire.

IX. En 1721, au mois d'août, on fit à Londres, sur des criminels condamnés à mort, le premier essai de l'inoculation de la petite vérole. L'année d'ensuite, la Sorbonne rendit un décret contre cette opération, qu'on voulait introduire en France.

X. Nous avons parlé dans la précédente partie, pag. 47, d'une critique faite par Goulin, dans le Journal de Médecine, de la version latine des Aphorismes d'Hippocrate, par le C. Lefebvre de Villebrune. Comme cette critique n'avait pour objet que les deux premiers Aphorismes de la première section, Goulin a continué sa critique, et y a joint des anecdotes particulières sur les obstacles, qu'il a éprouvés dans le tems, pour cette continuation. Il a de plus fait brocher un exemplaire de l'ouvrage de Villebrune, avec des papiers blancs intercalés, qui sont remplis de notes et de remarques.

XI. *Notæ in textum græcum aphorismorum Hippocratis, et in Galeni commentarios septem, pro elucidandâ vel confirmandâ*

novâ hâc meâ operis utriusque versione, inceptâ die mercurii, 22 *nov.* 1780. Malgré ce titre latin, les remarques et notes de Goulin sont en français. Elles roulent sur les douze premiers Aphorismes d'Hippocrate. « Mon » dessein, dit-il, n'est pas de commenter le » commentaire de Galien, mais de me ren- » dre raison à moi-même de la manière dont » j'ai cru devoir entendre quelques endroits » difficiles, ou qui m'ont semblé altérés ». Ces notes se rapportent au texte grec de Galien, édition de Basle, Froben, 1538, *in-folio*. Le commentaire commence à la page 219 du tome V. L'énoncé seul de ce manuscrit, qui est mis au net, fait sentir toute son importance.

XII. Observations sur le livre d'Hippocrate intitulé : ΚΑΤ' ΙΗΤΡΕΙΟΝ, c'est-à-dire, de l'instruction qui se donne dans la Maison du Médecin, avec l'explication du commentaire de Galien sur ce livre, et des notes. *Idem* sur un autre traité intitulé : Περὶ ἀρχαίης ἰητρικῆς, *De priscâ medicinâ*. Goulin examine d'abord si ce titre convient au traité qu'il annonce, ensuite si ce traité est d'Hippocrate. Ses observations sont très-érudites; mais elles ont besoin d'être rédigées, et mises en ordre.

XIII. Notes sur un livre d'Hippocrate, intitulé : Νόμος. Comme il est très-court, puis-

qu'il ne contient que 25 lignes, page 19 de l'édition grecque de Basle, *in-folio*, 1538, Goulin en a fait deux copies, si bien écrites, qu'on les croirait imprimées, ce qui prouve combien la langue grecque lui était familière.

XIV. Observations ultérieures sur l'Aphorisme 43 de la huitième section des Aphorismes d'Hippocrate, pour servir de suite à ce qui a été dit dans le Journal de Médecine août 1789, tome 80, page 329.

XV. Notes isolées sur le livre d'Hippocrate, transcrit en grec, de la main de Goulin, *de aere*, *aquis et locis*.

XVI. Dissertation sur l'explication d'un passage de Cicéron. Voyez la précédente partie, page 46.

XVII. Remarques, 1°. sur le livre intitulé : Παρτενια, édition de Foës, 1595, faussement attribué à Hippocrate. L'auteur parle de ces terreurs qui rendent les hommes fous, et leur font croire que des démons les poursuivent le jour et la nuit, folie qui n'a commencé que peu de tems avant le premier siècle de l'ère chrétienne ; d'où il résulte que ce traité, dont il ne reste qu'un très-petit fragment, n'a pu être composé que dans le premier siècle, qu'il n'est donc pas d'Hippocrate, quoique l'auteur ait écrit dans le dialecte ionien ;

ainsi que sont écrits tous les ouvrages véritables du divin Vieillard ; 2°. sur Γυναιχειη φυσισ, autre livre faussement attribué à Hippocrate. Goulin observe d'abord que ce livre porte un titre que son contenu ne justifie pas, parce qu'il n'y est rien dit de la nature des femmes, et qu'il est seulement question de leurs maladies. Ses autres observations ne sont pas moins justes.

XVIII. Interprétation de quelques passages d'Hippocrate, 1°. de la première phrase du livre intitulé : Περι χυμων, *de humoribus* ; 2°. du 72e aphorisme sur les ictériques, aphorisme que M. Lorry a mal entendu, ainsi que tous les interprètes qui l'ont précédé ; 3°. de l'aphorisme XII de la section VI, relatif aux tumeurs sanguines ou hémorrhoïdes, dont la suppression subite occasionne l'hydropisie ou la pleurésie. Goulin rapporte à ce sujet une observation itnéressante.

M. Giffart, libraire, était sujet à des hémorrhoïdes, qui fluaient presque périodiquement. Un jour, en relevant de terre, sans beaucoup d'effort, un enfant, fille du libraire Durand, il fut pris subitement et avec toux, d'un crachement de sang considérable, qui ne s'arrêta qu'après plusieurs saignées, une longue diète, et un grand repos. Ses hémorrhoïdes, qui fluaient alors, ces-

sèrent tout-à-coup de rendre du sang, et n'en rendirent plus depuis. Il eut ensuite une toux presqu'habituelle, laquelle devenait plus âcre trois ou quatre fois par an, sans aucune expectoration, ce qui lui occasionnait des étouffemens. Un crachement de sang plus ou moins abondant, et qui durait plusieurs jours, mettait fin à la crise, le soulageait et le rendait à ses occupations ordinaires, jusqu'à un nouvel accès, auquel il était si accoutumé, qu'il disait : *Quand j'aurai craché du sang, je serai bien.* Malgré cette toux et ce crachement de sang, il ne suivait aucun régime, ne se privait d'aucune espèce d'aliment, buvait du vin, du café, faisait maigre les vendredi et samedi, et tout le carême. Il est mort pulmonique à l'âge de 50 ans.

XIX. Cahier contenant des observations littéraires et des interprétations mises au net sur plusieurs passages d'Hippocrate, de Galien, d'Aretée, de Lampride, d'Aristote, de Lucien, de Dioscoride, de Photius, de Boece. Il s'agit, dans ces observations, d'un abcès au colon, du cholera-morbus, des masques que portaient les acteurs chez les anciens; de la nyctalopie; des gages que les empereurs donnaient anciennement aux médecins du palais; de l'usage d'avoir la tête rasée; des maladies des chiens, et de la rage; des fèves considérées comme ali-

ment ; du serment attribué à Hippocrate, et de l'interprétation de cinq vers de Lucien, qui jusqu'alors ont été mal traduits.

XX. Depuis l'impression de sa dissertation sur un passage du premier livre des Epidémies d'Hippocrate (voyez la partie précédente, pag. 48), Goulin a fait de nouvelles réflexions sur l'explication de ce passage, et est parvenu à l'entendre d'une autre manière. « Quoiqu'un auteur, dit-il, n'offre que des « conjectures, s'il a en vue de sauver à un » homme grave et honnête, le reproche d'a- » voir conseillé un remède contraire aux » mœurs, on doit savoir gré au traducteur de » ses efforts, pour trouver un sens, qui dis- » culpe l'auteur. Personne ne peut que louer » celui-là de chercher à détourner de dessus la » la tête d'un médecin, aussi sage qu'Hippo- » crate, le blâme qu'il aurait mérité, s'il » avait réellement recommandé la fréquenta- » tion d'un lieu de débauche et de prostitution, » pour la guérison de la dyssenterie ». Goulin propose en conséquence ici cette nouvelle manière de lire ce passage Τορνιχ ωχρομων δυσεντερίησ ακοσ, ce qui signifie : le jaune d'œuf de poule est bon dans la dyssenterie. On conçoit aisément que les premiers mots ont pu être changés en Πορνη ou πορνειν αχρομων. D'ailleurs Celse prescrit un clystère de blanc d'œuf dans la

dyssenterie; Galien de même, lorsqu'il dit : (1) *Ova semi-cocta ad tormina*. Lieutaud est du même avis.

Après cette nouvelle explication, Goulin relève la critique de sa dissertation, faite par Dupuis dans le Journal des Savans (2). Il en donne ensuite une version latine, sous le titre *Meletema V*.

XXI. Détails sur la naissance, la vie et la mort de Galien, et sur ses ouvrages. Ce sont des matériaux qui ont servi à Goulin pour son cours d'Histoire de la Médecine; ils ne sont pas tous disposés de la même manière; il y en a qui ne sont que des notices; d'autres forment des traités rédigés avec soin. Les différentes époques chronologiques sont assignées, avec la plus grande exactitude. Chacun des ouvrages de Galien est spécifié avec la date de sa composition. Ce travail serait aussi précieux, que celui qu'il a fait sur Hippocrate, si Goulin l'avait rédigé, comme il a fait le premier.

XXII. Acception du mot πινυ dans deux passages de Galien, dans un de Lucien, et dans un autre très-altéré de Julius Pollux, et que Goulin a essayé de rétablir, avec un détail

(1) *Classis septim.* 149. *C.*
(2) Janvier, 1784, pag. 11.

historique relatif à des évènemens qui lui sont particuliers, et à la composition de cette dissertation. « Après 15 interprétations différentes, toutes abandonnées en les corrigeant, je ne me flattais plus d'en trouver une bonne, dit Goulin, lorsqu'en » octobre 1789, je tombai sur un endroit » de Lucien où le mot πουσ est employé, ce » qui ne me rendit pas plus habile pour l'interprétation du passage de Pollux, qui était » toujours inintelligible pour moi. Enfin, » ayant usé du moyen qui m'a toujours réussi, » (voyez la 1ere partie, pag. 23) étant au » lit à réfléchir sur ce passage, vers une heure » du matin, il se présenta à mon esprit une » explication, à laquelle je n'avais pas encore pensé, et qui me plut. Je l'adoptai, » et la rédigeai ». Goulin remarque à ce sujet, que ce n'est qu'au bout de six ans révolus, qu'il est enfin parvenu à trouver une interprétation vraisemblable du passage de Julius Pollux.

XXIII. Tout le monde connaît l'ouvrage de Vander-linden, intitulé : *De Scriptis medicis*, dont il y a eu plusieurs éditions, une entr'autres très-estimée en 2 volumes *in*-8°. de 1682; elle passa à M. de F..... avec les autres livres de Goulin, lorsqu'il lui vendit sa bibliothèque. Ces deux volumes étaient chargés de

beaucoup de notes de sa main. Ils furent acquis par Vicq-d'Azyr, lorsque M. de F.... en 1785 ou 1786 vendit la bibliothèque de Goulin (1). A la mort de Vicq-d'Azyr, lorsqu'on vendit ses livres, il voulut acheter ces deux volumes, mais n'ayant pu en donner le prix auquel ils furent portés, ils passèrent dans les mains du C. Chaussier, notre collègue; lorsqu'il sut que Goulin désirait les avoir, et faire usage des notes qui y étaient insérées, il les lui envoya, en le priant d'en user comme d'une chose à lui appartenante. Mais Goulin ne voulut les recevoir que comme un prêt, et s'engagea à les rendre à Chaussier, sitôt qu'il en aurait tiré le parti qu'il désirait.

Les notes, insérées dans cette édition, ont été ajoutées à celles qu'il a mises à une autre édition de l'ouvrage de Vander-Linden, à celle *in*-4°. donnée en 1686 par Merklin, sous le

(1) Lorsque Vicq-d'Azyr acheta ces deux volumes, il voyait souvent Goulin, qui travaillait alors à la littérature médicale pour l'Encyclopédie. « J'admire, dit-» il, en ceci la réserve de Vicq-d'Azyr, qui sachant » que je travaillais pour le Dictionnaire Encyclopédique » l'article *Biographie médicale*, ne m'a pas seulement » offert de me communiquer les notes relatives à ce » sujet, écrites de ma main dans le Vander-Linden, qui » avait été vendu à mon insçu ».

titre : *Lindenius renovatus ;* Goulin en a séparé tous les feuillets, les a accolés à des feuilles de papier blanc *in-folio*, sur lesquelles il a transcrit et ses notes anciennes manuscrites de l'édition *in*-8º., et celles nouvelles, qu'il a cru devoir ajouter. Le tout forme quatre volumes *in-folio*, qu'il a fait relier très-proprement, et qui ont été acquis par le citoyen Antoine Dubois, avec la bibliothèque de Goulin. On peut juger, d'après ses connaissances dans la littérature médicale, d'après l'article *Anciens Médecins*, inséré dans l'Encyclopédie, combien ce manuscrit est précieux.

XXIV. Ant. Dubois a encore un autre manuscrit de Goulin intitulé : *Series Medicorum Parisiensis notitiæ, ab anno* 1764 *ad annum* 1784. On y trouve les noms des docteurs, avec des notes sur plusieurs. Goulin a composé cette notice pour faire suite à l'ouvrage de Baron qui a pour titre : *Quæstionum medicarum series chronologica ab anno* 1539 *ad annum* 1763. Il a en outre laissé *Supplementa et emendationes ab anno* 1508, *ad annum* 1763.

L'édition de Celse de 1529, *in-folio*, est aussi chargée de beaucoup de notes manuscrites, ainsi que la bibliothèque de Médecine

de Carrere, 2 vol. *in*-4°. dont le second finit à l'article *Coivart.*

XXV. Notes critiques sur la traduction, par Duplanil, de la médecine domestique de Buchan.

XXVI. En 1778 un chirurgien de Beziers s'adressa à M. Bacher, et le pria de lui trouver quelqu'un qui voulût bien lui composer un mémoire sur l'inoculation, pour lire à la séance publique de l'Académie de cette ville, parce que cette opération avait peine à y prendre faveur. Bacher proposa à Goulin de faire ce mémoire. Il le fit, et reçut 48 fr. d'honoraires. *Sic vos, non vobis, etc.*, à moins qu'on ne regarde en littérature, comme à soi appartenant, le travail d'un autre, parce qu'on l'a payé. C'est comme si un libraire, qui achète un manuscrit et le paie, s'en disait l'auteur.

XXVII. En 1784, il parut *in*-4°. une critique intitulée : *Lettres d'un Solitaire à un Académicien de province sur la nouvelle version française de l'Histoire des animaux d'Aristote, par le citoyen Camus.* Cette critique est de M. de B.... Goulin, dans le manuscrit qu'il a laissé, attaque et les Lettres du Solitaire, et la traduction de Camus; plusieurs de ses notes sont transcrites sur les marges des lettres imprimées. Les autres

détachées et sans ordre, ont besoin d'être mises au net.

XXVIII. Goulin s'est beaucoup occupé de l'Histoire Naturelle de Pline ; il a fait des remarques littéraires et chronologiques sur nombre de passages de cet auteur, sur les différentes éditions de son ouvrage. Nous ne rendrons compte que des manuscrits, qui sont rédigés.

1°. Observations sur la ville où Pline est né, et sur le tems où il a publié son Histoire Naturelle. On le fait naître dans différentes villes : il est né à Rome, suivant le P. Hardouin, à Come, suivant le comte Rezzonico, et à Véronne, suivant l'abbé Brottier. Goulin ne prend aucun parti à ce sujet, et conclut seulement que le lieu de la naissance de Pline est incertain. A l'égard du tems où il a publié son Histoire Naturelle, il réfute ce qu'ont écrit à ce sujet ses commentateurs, et il prouve que l'historien de la nature étant mort sur la fin de l'année 79 de l'ère chrétienne, il a employé 9 années à composer ses livres ; qu'il ne les a pas publiés en 77, comme le prétend l'abbé Brottier, puisqu'il écrivait encore en 78, et peut-être même au commencement de 79.

2°. *Observations sur les livres 27 et 28* de Pline, *d'après l'édition in-4°.* Les deux

principales

principales et les plus importantes de ces observations sont sur la préface du 28e livre; elles facilitent beaucoup l'intelligence du texte, en le corrigeant. La traduction du commencement du 27e livre, ayant paru à Goulin ne pas rendre la pensée de Pline, il en a donné une autre, qui ne dépend que de la manière différente de ponctuer, et du changement d'un mot dans le texte. Ses autres remarques sur la traduction de ces deux livres, sont très-justes. Il est fâcheux qu'il ne les ait poussées que jusqu'au chap. II du 28e livre. « Si ceci, dit-il, passe, après ma mort, entre » les mains de quelqu'un, il ne faut pas » qu'il juge avec trop de sévérité l'amuse- » ment d'un homme retiré à la campagne, » (il était alors à Mennecy); qu'il approuve » seulement ce qui lui paraîtra raisonnable, » et qu'il abandonne le reste ».

Nous devons joindre à ce manuscrit celui intitulé : *Observations critiques sur la préface du 28e livre de l'Histoire Naturelle de Pline.* « Il n'y a peut-être pas, dit à ce sujet » Goulin, d'ouvrage qui ait eu autant d'é- » ditions, depuis l'invention de l'imprimerie, » autant de commentateurs, autant d'inter- » prètes, autant de lecteurs, que l'Histoire » Naturelle de Pline. Ne s'ensuivrait-il pas » de-là qu'il n'y a point d'auteur qui doive

» mieux être entendu? Cependant ceux qui » le lisent ou le consultent, en gens instruits » dans sa langue, avouent qu'il y a mille » endroits, mille passages mal interprétés, » et dont il est très-difficile de saisir le sens, » ce qui vient en partie de l'altération fré- » quente du texte, en partie de la diction » concise de Pline, qui était moins occupé » de soigner son style, que d'exprimer ses » pensées (1). C'est à l'ignorance autant qu'à » la négligence des copistes, qu'il faut at- » tribuer les erreurs, qui se rencontrent » dans cet ouvrage, si estimable et si esti- » mé ».

3°. *Annotationes in Plinii textum.* Ces remarques, rédigées en latin, regardent l'édition donnée par Brottier en 1779, 6 volumes *in-12*. Elles ne roulent que sur les chapitres du second livre; dans un écrit séparé, qui est

(1) Le citoyen Gérard, membre de l'Institut national, en a fourni la preuve dans le n°. XXI, premier germinal an VI, du Magasin Encyclopédique. Il contient la restitution d'un passage du livre XVII chap. IX de l'Histoire Naturelle de Pline. Il est vrai que le citoyen Morel Campenelle, dans le n°. XVI du premier nivôse an VIII du même Journal, prétend que la restitution du citoyen Gérard n'est pas nécessaire, qu'elle n'est pas même admissible; ses preuves nous paraissent sans réplique.

aussi en latin, Goulin rétracte la plûpart de ses remarques, et convient s'être trompé.

4°. *Notes sur l'Epître Dédicatoire de Pline à l'Empereur Tite.* Goulin commence par exposer ses doutes sur la légitimité de cette épître. Hardouin la croit supposée. Poinsinet est du même avis; mais l'abbé Brotier la croit légitime. Goulin donne à ce sujet ses observations, et dit qu'il attend, pour prendre un parti décisif, qu'il en ait rassemblé davantage. *A l'égard de mes remarques, ajoute-t-il, bonnes ou mauvaises, je les abandonne à celui qui aura la patience de les lire.*

5°. Eclaircissemens sur le passage de Pline, où il dit que les Romains furent plus de six cents ans sans médecins; sur l'aloës considéré comme vulnéraire, avec l'interprétation de Poinsinet à ce sujet; note sur le mot *tuccia*, et plusieurs interprétations de mots latins employés par Pline, au nombre de plus de six cents; enfin, nouveaux éclaircissemens sur ce passage de Pline, *atquè etiam morbus est aliquis per sapientiam mori.* (1).

XXII. 1°. Médecins sous Néron; 2° sur Marcel Palingene, et le Zodiacus Vitæ; 3°. Notes sur les médecins arabes; 4°. sur Rabelais. Ce dernier manuscrit est le plus

(1) Voyez la partie précédente, pag. 54.

curieux des quatre. Il contient, sur la vie de ce facétieux médecin, des anecdotes littéraires et chronologiques, d'un grand prix, et jusqu'ici inconnues.

XXIII. Goulin a fait pour ses Mémoires Littéraires, imprimés en 1775 et 1776, *in*-4°., le même travail qu'il a fait pour l'ouvrage de Vander-Linden, *de Scriptis Médicis*, c'est-à-dire qu'il a mis, vis-à-vis chaque feuille imprimée, un feuillet blanc, sur lequel il a écrit toutes les corrections et additions, tous les changemens qu'il a cru devoir faire à chacun des articles qui composent ses mémoires, ce qui leur donne un nouveau prix, et les rend dignes d'une nouvelle édition. Le citoyen Huzard m'a fait voir un exemplaire de ces mémoires, qu'il a acheté à la vente des livres du médecin de Villiers, et que celui-ci a aussi enrichi de beaucoup de notes.

XXIV. Nous avons dit, dans la première partie de ce mémoire, page 2, que Goulin avait constamment refusé la notice qu'Eloy lui avait demandée sur sa vie, pour l'insérer dans son Dictionnaire Historique de la Médecine. Mais il n'a pas refusé les autres notices qu'on lui a demandées. La preuve en est dans un manuscrit intitulé : *Extrait Complet des noms choisis du Dictionnaire Historique d'Eloy*. Toutes les lettres de l'alpha-

bet y sont sans exception, et Goulin a écrit en marge : « *Je ferai tous les articles que j'ai cottés, et quelques autres qui ne me sont pas venus à la mémoire* ». Il a fait plus ; depuis que cet ouvrage a paru *in*-4°., il y a fait des corrections et des additions, qui seraient utilement employées dans une nouvelle édition.

XXV. En 1775, Carrère distribua le prospectus d'une Bibliothèque Littéraire, Historique et Critique de la Médecine, *in*-4°., dont il n'a paru que deux volumes. Goulin a laissé des notes critiques sur presque tous les articles qui les composent.

XXVI. Réponse de Goulin à un *post-scriptum* de la Gazette de Santé, au sujet de sa dispute avec Gardane (1).

XXVII. 1°. Papiers relatifs à la vie de Fernel. *Voyez* les Mémoires Littéraires, année 1775, page 286. 2°. Notice sur l'ouvrage d'Henri Petræus, intitulé : *Nosologia harmonica*. 3°. Observations sur Dioscoride, d'après l'édition la plus estimée, celle *in-fol.* de 1598, donnée par Janus Antonius Saracenus ; en français, *Sarrazin*, médecin de Lyon. Ces observations, au nombre d'environ quatre-vingt, roulent sur le premier livre seulement de Dioscoride, et donnent l'interpré-

(1) *Voyez* la deuxième partie, pag. 36, et les Lettres à un Médecin de province, *idem*.

tation de divers passages de cet auteur. 4°: Ἐρωτιανου, τῶν παρ Ιπποκρατους λεξεων συναγωγή. Il reste d'Erotien un Glossaire sur Hippocrate, dont il y a eu plusieurs éditions; on en trouve une dans de Chartier. Mais la Préface d'Erotien est placée tome premier, page 31, et le Glossaire se trouve tome 2, pag. 108. Il y a apparence que Chartier est auteur de la version latine de l'un et de l'autre. Il annonce au moins comme de lui, tom. 2, pag. 402, celle du Glossaire; c'est sur cette Préface et sur le Glossaire que Goulin a fait quelques notes.

XXVIII. Ἰατροφιλῶν ὀνόματα 1770. C'est un vocabulaire, une liste par ordre alphabétique des auteurs en médecine, avec l'indication des bibliographes qui en ont parlé, afin qu'on puisse les consulter. Cette liste est très-exacte, et on doit regretter qu'elle se borne aux deux premières lettres de l'alphabet.

XXIX. Histoire du Jardin des Plantes de de Paris et de ses professeurs, jusqu'environ l'an 1760, avec plusieurs anecdotes. C'est peu de chose.

XXX. Statuta honorandæ, regiæ et salubris Chirurgicæ Scholæ. Cet article fut imprimé dans le tems du procès des médecins et des chirurgiens. Il est placé à la suite des Recherches savantes de Quesnay sur l'origine

de la chirurgie, *in*-4°. Goulin a copié ces statuts et a ajouté, presqu'à chaque article, beaucoup de notes chronologiques, et des corrections, qui rectifient en même-tems plusieurs endroits de l'*index funereus chirurgorum*, par Devaux.

XXXI. Essai Historique et Chronologique sur les premiers médecins, et sur les premiers chirurgiens des rois et reines de France. Cet essai n'aurait pas grand mérite, surtout dans les circonstances actuelles, s'il était purement chronologique; mais il peut être consulté avec fruit pour la vie et les ouvrages de ceux de ces médecins ou chirurgiens, qui se sont distingués, tels que *Fernel, Dulaurens, Paré, etc.*

XXXII. Recherches sur les archiatres en général : ce sont, en partie les matériaux qui ont servi à Goulin à composer sa dissertation sur ces médecins, insérée dans l'Encyclopédie, en partie la critique raisonnée de ce que contient, sur le même sujet, le tome 2 de l'Histoire de la Chirurgie par Peyrilhe, pages 171, 711 et suivantes; plus, de nouveaux renseignemens.

XXXIII. 1°. Notice chronologique des différentes éditions de Celse, jusqu'à celle donnée à Paris en 1772. 2°. Observations sur le texte de Celse, d'après l'édition de Krausse, *in*-8°., 1766. 3°. Médecins cités par Celse. Ces trois

manuscrits, et surtout le second, qui est rédigé et mis au net, sont dignes de fixer l'attention des médecins, si jamais on les imprime. Mais il faudrait retrancher du dernier les personnalités offensantes, que s'est permises Goulin contre Dujardin et Peyrilhe, précisément parce qu'ils ne sont pas du même avis que lui sur le partage de la médecine.

XXXIV. Goulin a fait plus : il a fait une critique séparée du tome 2 de l'Histoire de la Chirurgie, sous le titre d'*Observations*; et il a mis en tête cette épigraphe tirée de Juvenal : *Facit indignatio versum.* La plûpart de ses observations, il faut en convenir, sont justes; mais fallait-il qu'elles fussent assaisonnées du fiel amer que répand sa plume satyrique? Etait-ce esprit de corps, était-ce haine particulière, qui le faisait agir ainsi? C'est ce que nous nous garderons bien d'approfondir. Nous avons déjà eu occasion, au commencement de cette troisième partie, de nous élever contre l'âpreté de ses critiques, qui lui était bien plus familière dans ses écrits, que dans ses discours : car, je l'ai vu longtems en société, et je ne lui ai jamais rien entendu dire d'offensant à qui que ce soit, ni manquer, dans la conversation, aux égards réciproques que se doivent les gens instruits.

XXXV. Dès avant l'établissement des trois Ecoles de Médecine, Goulin s'était occupé de cet objet : car il a laissé un manuscrit, à la date de 1790, qui est un plan pour de nouvelles écoles : il en propose également trois, l'une à Paris, la deuxième à Montpellier, la troisième à Angers. Il entre à ce sujet dans beaucoup de détails sur l'enseignement, dont plusieurs sont inadmissibles.

XXXVI. 1°. Notes et interprétations de plusieurs passages d'Alexandre de Tralles. 2°. Réflexions sur le magnétisme, et détail des expériences que Goulin a suivies chez d'Eslon, depuis le 2 juin 1784, jusqu'au 10 juillet de la même année, avec plusieurs observations critiques. Il parle ailleurs d'un des baquets, autour duquel se rassemblaient encore, en 1790, quelques adeptes. On lui disait, à ce sujet, que le médecin D...., qui tenait ce baquet, était de bonne foi. *C'est donc*, répondit Goulin, *un imbécille renforcé.*

XXXVII. Observations Météorologiques pour les années 1789, 1790 et suivantes, jusques et compris l'an V de la République.

XXXVIII. 1°. Recherches sur la vie de Cœlius Aurelianus, et sur sa traduction du livre de Soranus, des Maladies aiguës. Ce travail n'est pas achevé, pas plus que ce-

lui sur Aretée de Cappadoce. 2°. En 1778, la Faculté de médecine de Paris proposa, pour sujet d'un prix, les avantages de l'allaitement maternel. Il y a apparence que Goulin concourut. Il a au moins laissé un mémoire, très-bien rédigé et mis au net sur ce sujet, dans lequel tous les avantages de cet allaitement sont discutés avec ordre et méthode. 3°. En 1776, la Société de médecine proposa, pour sujet d'un prix, les maladies épizootiques. Goulin a concouru; son mémoire est court, mais bien fait. 4°. Dissertation dans laquelle on fait voir que, du tems d'Aristote, il n'y a point eu de médecins *manœuvres*, ni de médecins *architectes*, comme le prétend Leclerc, lequel ne fonde son opinion, que sur un passage mal entendu de ce philosophe. Cette dissertation a besoin d'être rédigée.

XXXIX. On se rappèle les différentes critiques qui furent faites, en 1771, de l'Histoire de l'Anatomie et de la Chirurgie du citoyen Portal, et surtout la lettre de Goulin à Fréron, à laquelle répondit en partie Buchoz, par une autre lettre insérée dans son journal, intitulé : *la Nature considérée sous ses différens aspects, etc.* Goulin a entrepris une réplique à cette dernière lettre; elle n'a pas été publiée; elle a pour titre : *Anecdotes Biographiques et Biblio-*

graphiques, ou *Observations Critiques sur l'Histoire de l'Anatomie et des Anatomistes, de la Chirurgie et des Chirurgiens, précédées d'une réponse à la lettre de M. B.....* cette réplique est du même style que sa première lettre, et dirigée contre Roux, Buchoz, et surtout Portal. Il a de plus laissé, sur le même sujet, quatre lettres, dans lesquelles il entre dans de plus grands détails. Sa critique ici est bien plus modérée : on croirait presque qu'il écrit à son ami, sur son ami. Au reste, toutes ces lettres sont très-instructives pour la biographie des auteurs, et la bibliographie de leurs ouvrages.

XL. Essai biographique sur Jacques Guillemeau, chirurgien ordinaire du roi, et sur ses descendans.

XLI. 1°. Goulin désirait beaucoup que les cours de l'Ecole de Médecine fussent ouverts, par un discours d'inauguration. S'il eût vécu une année de plus, il aurait vu ses vœux accomplis ; le citoyen Thouret, directeur de l'Ecole, a prononcé cette année un discours à la rentrée des cours, pour la distribution des prix, et l'Ecole a arrêté que dorénavant il serait prononcé un discours à l'ouverture des cours. Goulin a laissé le manuscrit de celui qu'il se proposait de présenter à l'Ecole, pour l'an VII.

2°. Recherches et notes sur l'opération césarienne (1).

3°. Observations sur les dents artificielles, et la date de leur invention, à l'occasion d'un article du Journal de Médecine, 1784, septembre, pag. 283, et rectification de quelques autres assertions sur ce sujet.

4°. Eclaircissemens sur un passage d'Aristote, relatif à la rage des chiens, où on examine s'il est vrai, comme il le dit, que la morsure de cet animal ne communique point la rage à l'homme; et extraits de différens ouvrages sur cette maladie.

5°. Antiquité de la Laryngotomie.

6°. Réflexions générales sur la Médecine.

7°. Extrait raisonné du premier volume des Mémoires de la Société royale de Médecine. Cet extrait, fait pour le Journal de Médecine, n'a point été imprimé, parce qu'à l'époque où il devait paraître, Goulin renonça à travailler à ce Journal.

8°. Extraits de différens ouvrages de Médecine.

XLII. 1°. Indications de livres utiles à connaître sur différens sujets, et principalement sur la Médecine. 2°. Notes chronolo-

(1) *Voyez* la deuxième partie, pag. 52.

giques sur les pestes et épidémies qui ont régné en différens lieux, avant l'ère chrétienne. 3°. Chirurgie et Anatomie d'Homère, ou passages tirés de l'Iliade, qui prouvent que ce grand poëte était instruit dans l'une et l'autre sciences. 4°. Observations critiques sur le Dictionnaire de Médecine de Lavoisien. 5°. Plan d'un traité universel de matière médicale. 6°. Note sur les ouvrages de Codroncus (J. B.).

XLIII. 1°. Observations sur le Dictionnaire domestique portatif par une Société de gens de lettres. Ces mots, *par une Société de gens de lettres*, semblent devoir donner du prix à l'ouvrage. Mais il est certain que cette Société s'est réduite à trois médecins, savoir Goulin, qui n'a travaillé qu'au premier volume; Barelt qui a fait quelques articles, et Desbois qui seul a composé les 2e et 3e volumes. *Les vingt premières feuilles ont mérité*, dit Goulin, *des éloges; je ne sais si les vingt autres en méritent.... Tout ce que je puis assurer, c'est que les deux derniers volumes ne valent rien.* C'est aussi ce que prouvent ses observations critiques. 2°. Détails sur la chimie, les eaux minérales, et recettes. 3°. Journal d'opérations de chirurgie, et d'observations de Médecine, faites dans les hôpitaux. 4°. Traduction d'une

partie des Instituts de chirurgie de Platner.

XLIV. 1°. Recherches historiques sur le lieu de la sépulture des morts ; c'est peu de chose : cependant il y a des citations qui ne se trouvent pas dans l'ouvrage, sur le même sujet, de Vicq-d'Azyr. 2°. Note sur Nicole et son remède anti-vénérien. 3°. *Observatio in uteri morbum*, 1754. Il s'agit d'un cancer à la matrice.

XLV. Lettres écrites en 1770. Elles contiennent l'annonce de différens ouvrages, et des anecdotes, des faits, dont quelques-uns méritent d'être connus. Elles sont adressées à différentes personnes, désignées seulement par la lettre initiale de leur nom.

Il est question dans la première de l'Histoire de la chimie. Goulin engage son ami Devilliers à la composer, pourvu qu'elle ne soit pas faite comme celle de l'anatomie, et qu'elle soit meilleure que celle donnée par l'abbé Lenglet Dufresnoi. Il dépeint les qualités nécessaires pour remplir cet objet. « Ce » n'est pas tout, dit-il, de concevoir un » projet, d'en tracer le plan, d'amasser des » matériaux pour son exécution. C'est cette » exécution qui est pénible, longue, difficile. Depuis 10 ans je note, je recueille, » je lis, j'extrais, je suis à l'affût de tout ce » qui doit entrer dans mes bibliographie et

» biographie médicinales ; j'ai plus de 20,000 » notes ou extraits, et cependant je ne suis » pas encore en état d'y mettre l'ordre con» venable, ni de commencer à écrire pour » l'impression ».

Il parle dans les 4ᵉ et 15ᵉ lettres du projet d'un corps complet de Médecine, proposé autrefois par le médecin Barbeu Dubourg, projet que Guettard, qui était toujours jovial, et souvent singulier dans ses idées, comme dans ses expressions, traitait de fou et d'extravagant, ajoutant que l'on avait assez et trop écrit sur la médecine, que pour lui il avait dit, même aux Ecoles de médecine, qu'il mettrait toute la pratique de cette science dans un livret de la grosseur d'une étrenne mignone. *Je parle sérieusement*, ajoutait Guettard, *et peut-être un jour exécuterai-je ce projet* (1).

Dans sa 9ᵉ lettre, Goulin discute si les ouvertures des cadavres sont aussi instructives pour le médecin, qu'on le prétend. Il prouve qu'elles le seraient bien davantage, si on pouvait y découvrir le principe du mal, le pre-

---

(1) Guettard est mort sans avoir exécuté son projet ; c'est de lui qu'on rapporte ce beau trait. Un de ses confrères le remerçiait de lui avoir donné sa voix, il lui répondit : *si vous ne la méritiez pas, vous ne l'auriez pas eue ; car je ne vous aime pas.*

mier endroit qui a été affecté, et la manière dont il l'a été. Il cite, pour exemple, la phthisie, dont le mal intérieur s'annonce de mille manières différentes, et dont les symptômes extérieurs ne sont pas constamment les mêmes chez tous les malades, puisqu'il y a des pulmoniques qui souffrent prodigieusement, et d'autres qui ne ressentent aucune douleur; puisqu'il y en a qui crachent beaucoup de pus, et d'autres qui n'en crachent point; puisqu'on en voit qui vivent longtems, et d'autres qui meurent dans l'espace de six mois. Trois observations qu'il rapporte en fournissent la preuve.

Onzième lettre. Analyse de l'ouvrage du docteur Plenciz, qui a pour titre : *Marci Antonii Plenciz, Medici Vindobonensis, Opera Medico-Physica, etc.* Goulin ne fait pas grand cas de ces Œuvres Médico-Physiques (1). En parlant, dans la treizième lettre, de l'ouvrage de Gardane sur les maladies vénériennes, il dit que l'idée de rendre facile et peu coûteux le moyen de traiter la vérole, n'appartient pas à Gardane, qui a su profiter des idées des autres, sans faire d'eux la plus légère mention. « *Ce moyen*, dit-il, *fut pro-* » *posé au mois de Janvier* 1767, *dans un*

(1) Voyez les annales typographiques, 1782, t. 4.

« *comité*

» *comité de cinq médecins, Clerc, Guil-*
» *bert, Peniere, Goulin et Gardane. La*
» *première idée fut d'employer une dissolution quelconque de mercure. On se fixa*
» *sur le sublimé corrosif, des bons effets*
» *duquel chacun produisit ses observations*
» *bien circonstanciées. On arrêta qu'on*
» *dresserait un mémoire pour être présenté*
» *au magistrat, et obtenir de traiter de*
» *pauvres malades, dans une maison louée à*
» *cet effet* ». Le mémoire fut fait et signé de chacun des membres de la Société. Il fut présenté au lieutenant de police, *de Sartine*, qui sentit d'abord toute l'utilité du projet, et songea, vers la fin de l'année 1767, à l'employer pour les enfans trouvés et les nourrices. Goulin vit alors Gardane qui lui dit : *enfin, mon projet a réussi ; le magistrat m'a chargé de son exécution, et j'emploierai le sublimé corrosif.* Goulin lui objecta que le projet n'était pas à lui, qu'il appartenait à la société. Gardane répondit qu'il n'y avait plus de société, et tout fut fini.

Dans la quatorzième lettre adressée, à un chirurgien, M. O.... Goulin le félicite de ce que toute la médecine est réunie dans sa famille, ainsi qu'elle l'était autrefois dans un seul homme ; comme le médecin, le chirurgien et l'apothicaire habitaient la même mai-

son, Goulin lui écrit : vous pouvez y mettre pour inscription, *Medicinæ Domus.* Il finit sa lettre par ces mots : *venerandam medicinam deosculor : tribus uxoribus plurimam salutem nunc, et mensibus exactis novem, triplicem progeniem, triplexque amoris pignus, vehementer atque vehementer exopto.*

Voici le résumé des autres lettres : 1°. Goulin désire qu'on fasse l'histoire des charlatans, et il rapporte à ce sujet la manière d'agir de l'ancienne Commission de médecine, ce qui présente un tableau piquant. 2°. Histoire du décret de la faculté du 19 octobre 1771, lancé contre une brochure de deux pages d'impression, intitulé : *Abonnement Œconomique en faveur des malades*, et distribué dans Paris, la veille, au nombre de 4,000 exemplaires ; 3°. sur le livre intitulé : *Systême de la Nature* ; Goulin traite par occasion de l'athéisme reproché aux médecins ; 4°. sur les manuscrits de Celse, qui sont en France au nombre de trois ; le premier, du 15e siècle, est à la Bibliothèque Nationale, le second était chez des bénédictins de......, et l'autre est à Strasbourg. Goulin parle ensuite de l'édition de Celse, publiée en 1772 par l'abbé Valart, avec sa vie et une table : il donne ensuite l'explication d'un passage de

Quintilien, qui regarde Celse; 5°. sur *de Lamettrie* et les derniers momens de sa vie, racontés par une femme qui ne l'a quitté qu'après son dernier soupir; 6°. Corrections de plusieurs erreurs ou méprises du Dictionnaire de Morery, édition de 1759 : ces corrections sont au nombre d'à-peu-près six cents.

XLVI. 1°. Projet de révision du Dictionnaire Universel de Médecine de Jâmes, signé *d'Arcet* et *Goulin*, proposé en 1764, et resté sans exécution. 2°. Description de la peste d'Athènes d'après Thucydide, l'an 430 avant l'ère chrétienne. 3°. Indication et extraits de différens ouvrages de médecine. 4°. Recherches historiques sur l'ancienneté des hôpitaux, et notes à consulter sur différens objets de médecine. 6°. Notes sur les bains et les eaux minérales. 7°. *Agnodice* ou la Médecine des dames, manuscrit incomplet et sans ordre.

XLVII. 1°. Cahiers latins d'ostéologie, de myologie, d'angyologie, de physiologie, de pharmacie, de botanique, de matière médicale, et de médecine. 2°. Remèdes et préceptes de médecine clinique. 3°. Additions pour l'ouvrage intitulé : *Règles principales à observer pour se bien porter depuis la naissance jusques à la vieillesse.*

XLVIII. Notices, tant *in-folio* qu'*in*-4°.,

nombre d'auteurs grecs et latins; sur les philosophes de la Grèce, et sur les auteurs modernes, de tous les pays.

XLIX. Recueil d'épitaphes de médecins, chirurgiens et pharmaciens, tirées des différentes églises de Paris, au nombre de soixante.

2°. *Détails sur les Manuscrits de Goulin, étrangers à la Médecine.*

I. Nous croyons devoir d'abord considérer comme tels, les 6 vol. *in-folio* où Goulin a transcrit, jour par jour, depuis 1786 jusques et compris le 30 pluviôse de l'an 3, non-seulement tous les évènemens de sa vie, mais même nombre de détails relatifs à sa manière de vivre, et à ceux qu'il fréquentait. Ces détails minutieux, puériles même, comme nous croyons l'avoir déjà observé, sont entremêlés de discussions philosophiques sur différens sujets; tels que des réflexions très-sensées sur les femmes; un extrait raisonné du *Bagavadam* ou Doctrine divine, ouvrage indien canonique sur l'Etre Suprême, les Dieux, les géants, les hommes, les diverses parties de l'univers, *in*-8°., traduction faite sous les yeux et aux frais du chevalier d'Ossonville, *ce dont je me suis assuré*, dit Goulin; un extrait du livre intitulé : *Regionum indiarum per Hispanos olim devastatarum accu-*

ratissima Descriptio..... auctore Bartholomæo delas Casas, *in-4°.*, *editio nova*, *Heidelbergæ*, 1764. Ce livre n'est pas commun; des réflexions sur le roman très-connu, qui a pour titre : *les Liaisons dangereuses*, et dont Goulin dit n'avoir pu achever la lecture; des réflexions sur les capitalistes; enfin, différentes réflexions et observations très-judicieuses sur les évènemens dela Révolution.

II. Il paraît que Goulin usait habituellement de l'opium; car je lis dans une note du 13 janvier 1792 que depuis trois ans il avait pris plus de cent pilules d'opium d'un grain chacune, et qu'il avait constamment observé, après chaque prise, que le lendemain, et le surlendemain, ses déjections étaient d'un blanc sale, (*atro-albidæ dejectiones*), et qu'il n'avait vu nulle part que l'opium opérât cet effet.

II. Goulin a fait en 1790 un apologue en vers latins, Hendecasyllabes, destiné à être envoyé au docteur Souquet, son vieux camarade et condisciple en médecine, avec un préambule. Le titre de cet apologue est *Aranei duo*. Il a aussi dédié à ce médecin une Dissertation, où il prétend prouver qu'on peut être très-habile médecin, sans savoir d'autre langue que la française.

IV. *Notes sur Hérodote*. Cet historien grec

est très-difficile à entendre. « Quelle en est la » raison, dit Goulin? Est-ce la texture de ses » phrases; sont-ce ses expressions qu'il faut en » accuser? je ne le crois pas. Ce qu'il y a de » vrai, c'est qu'on rencontre, à chaque pas, en » lisant son histoire, des passages inintelligi- » bles, et auxquels on peut donner deux et » trois différens sens, sans savoir lequel mérite » la préférence, quoique certainement, dans » l'esprit de l'historien, il n'y en ait qu'un qui » doive être d'accord avec ce qui précède et ce » qui suit ». Lorsqu'un interprète qui, comme Goulin, possède très-bien la langue dans laquelle l'auteur a écrit, après avoir comparé le texte de différentes éditions également bonnes, après avoir bien réfléchi sur les versions qu'il a d'abord adoptées, ne comprend pas mieux la pensée de l'auteur, cet interprète ne peut-il pas alors croire, avec confiance, que le texte de l'endroit, qu'il cherche à expliquer, a été altéré? Ne doit-il pas alors s'occuper à deviner en quoi consiste l'altération? Et s'il croit l'avoir trouvée, ne doit-il pas traduire suivant la correction du texte qu'il a interprété? Nul doute à cet égard. C'est un droit dont Goulin a usé et non abusé, à l'égard de plusieurs auteurs soit grecs, soit latins, qu'il a entrepris de traduire. Il a surtout exercé ce droit à l'égard d'Hérodote, en

se servant des deux éditions, l'une *in-folio* de Paris, 1592, par Henri Etienne ; l'autre également *in-fol.*, donnée par Paul Etienne en 1618. Pour éviter l'erreur, Goulin désigne dans son interprétation la première édition par les lettres H. S., et la seconde par la lettre P. « Si quelque jour et après ma mort, » dit-il, ces notes tombent entre les mains » d'hommes instruits, et qu'ils les trouvent » bonnes, ils me sauront sans doute gré des » peines que je me suis données pour éclair- » cir des passages qui jusqu'ici ont été mal » traduits ». Ce manuscrit très-considérable réunit à la clarté, et à la pureté du style, la justesse et la vérité de l'interprétation. Nous le jugeons très-digne d'être imprimé ; nous en disons autant du suivant.

V. *In Herodiani historiam Observationes incœptæ in pago Mennecy-Villeroi, die jovis* 15 *maii* 1782. Ces premières notes sont écrites en latin ; d'autres le sont en français, et ont été finies en 1794 sur l'édition *in*-8°., *Oxoniæ*, 1678. Elles ne sont ni moins curieuses, ni moins exactes, que celles sur Hérodote.

VI. Détails chronologiques sur la naissance et la vie de Plutarque. Ils ont besoin d'être rédigés, et mis au net.

VII. Matériaux qui ont servi à l'Histoire

raisonnée des Discours de Cicéron. Voyez la seconde partie, page 35.

VIII. Nous avons dit, dans la vie de Goulin, qu'il avait conçu en 1787 le projet de l'établissement d'une nouvelle Colonie dans une des îles du Tropique de la mer Atlantique. Les matériaux qu'il a laissés à ce sujet forment un gros volume *in-folio ;* ils ne sont pas rédigés ; mais ils embrassent tous les objets de nécessité et d'agrément d'un pareil établissement, l'administration civile et politique, l'éducation, la religion, les arts de toute espèce. Goulin donne en même-tems l'état de la colonie des Péruviens, avant leur destruction, et présente la succession chronologique de leurs rois. Il trace l'histoire romanesque d'un jeune homme de 25 ans jeté, par un naufrage, dans une île déserte, avec une jeune fille de 18 ans.

IX. 1°. Registre contenant l'histoire de la Société patriotique de Hesse-Hombourg, du grand comité de France, résidant à Paris, de son établissement dans cette ville, le résultat de ses assemblées, de ses délibérations, et de la correspondance, pendant les années 1779 et 1780, de Goulin, alors secrétaire-général. 2°. Histoire de ses fonctions comme président et secrétaire, dans le bataillon des vétérans de sa section. 3°. Chronologie raisonnée

des rois de Rome, depuis sa fondation jusqu'à l'expulsion des Tarquins, espace de tems qui renferme 244 ans, d'après Tite-Live; au lieu que le comte Algorotti réduit à 133 ans la durée de la monarchie des sept rois de Rome. 4°. Généalogie de plusieurs maisons anciennes.

X. Recherches Historiques et Chronologiques sur les philosophes grecs, depuis Thalès, avec l'histoire de la révolution philosophique qu'il a opérée en Grèce. Cette histoire est un des articles les mieux rédigés de ce manuscrit. La généalogie de Platon est aussi très-bien établie. Ce philosophe, né à Milet la première année de la 35e olympiade, c'est-à-dire l'an 640 avant l'ère chrétienne, et mort en 548, âgé de 92 ans, fut le fondateur de l'Ecole Ionienne, mais ne l'ouvrit point. Elle fut entretenue par les philosophes *Anaximandre*, *Anaximène*, *Anaxagoras*, *Diogène-Apolloniates*, et par *Archelaüs*. Goulin trace les dates précises, jusqu'alors incertaines, de leur naissance et de leur mort, en partant, pour fixer ses doutes, d'un évènement public, dont ils sont censés avoir eu connaissance.

Ces premiers savans de la Grèce se sont occupés de l'étude de la nature, de l'ob-

servation de ses phénomènes, et de la recherche de leurs causes. Plusieurs d'entr'eux, en traitant ces grands objets, n'ont pu négliger l'étude de la médecine, à laquelle ils tiennent presque tous. Goulin croit que leurs travaux, dans l'espace de deux siècles, ont fait faire à cette science plus de progrès, qu'elle n'en avait faits dans les vingt siècles précédens.

XI. Explication de trois passages de Virgile, tirés, l'un des Eglogues, les deux autres de l'Enéide. Il s'agit dans la première explication, d'un instrument de musique rustique. Virgile dit que les sept tuyaux qui le composent, sont formés de tiges de ciguë (1). Goulin ne peut pas croire que les tiges de ciguë soient de nature à former des tuyaux pour la flûte dont il est question, parce qu'on n'ignorait pas plus alors qu'aujourd'hui, dit-il, que cette plante est vénéneuse, et qu'on n'aurait pas plus osé alors, qu'on ne l'oserait aujourd'hui, poser les lèvres sur les tiges de cette plante. Il croit donc que le mot *cicutis* a pris la place d'un autre, comme serait *cicinis*, *libellis*, ou *tubullis*, ce qu'il n'assure cependant pas. Notre avis, à cet égard, est bien différent de celui de Goulin.

(1) *Est mihi disparibus septem compacta cicutis fistula.* Eglog. II, v. 36.

2°. Virgile, en parlant d'Iapis, s'exprime ainsi (1):

Scire potestates herbarum, usumque medendi
Maluit, et *mutas* agitare inglorius artes.

Goulin ne croit pas que l'épithète *mutas* puisse regarder la médecine, puisqu'elle ne peut s'exercer sans parler, ne fût-ce que pour interroger le malade, à moins que le mot *mutas* ne soit pris dans un sens métaphorique, et ne signifie tranquille, paisible, ce qui s'entendrait alors des arts paisibles, des sciences, dont la culture n'exige que le repos; alors l'épithète pourrait être appliquée à la médecine, dans le plus grand nombre de cas.

3°. Au sujet du vaisseau dont parle Virgile (2), et qui, suivant le P. *De la Rue*, était de trois bancs de rames de chaque côté, avec trois rameurs sur chaque banc, Goulin croit que cet interprête s'est trompé, ce qu'il tâche de prouver, par un passage de Cicéron, et par plusieurs figures de rameurs qu'il a dessinées, pour expliquer leurs manœuvres et sa pensée.

XII. Goulin a aussi composé une douzaine de petits romans, qui contiennent quelques portraits assez bien faits. Le style seulement en est diffus.

---

(1) AEnéid. lib. XII, v. 396.

(2) AEnéid. lib. V, v. 116 et suiv.

XIII. Remarques et observations sur les fautes et inexactitudes qui se trouvent dans l'Abrégé du Dictionnaire de Trévoux, 1762. *Voyez* la deuxième partie de ce mémoire, page 30.

XIV. Dictionnaire Gynécologique portatif, dans lequel on trouve l'histoire de toutes les femmes, qui se sont rendues célèbres, soit par leurs vertus, soit par leurs vices, dans quelque genre que ce soit. Ce dictionnaire n'est pas achevé; mais les matériaux pour le finir, sont disposés. Il n'a pas été imprimé, et voici pourquoi, suivant le récit de Goulin, et d'après un projet de placet qu'il devait présenter au magistrat.

En 1762, il commença à faire des recherches pour composer une histoire des femmes, qui se sont rendues célèbres. En 1764, il présenta au bureau de la librairie un nombre assez considérable d'articles, dans la vue de prendre date, et pour obtenir un censeur. En 1766, il parla de cet ouvrage à Vincent, imprimeur-libraire, qui lui promit verbalement de se charger de l'impression. Sur la fin de février 1768, il va le trouver et lui porte le vocabulaire, avec le mandat qui nomme le censeur. Vincent lui répond qu'il vient trop tard, et qu'il avait chargé quelqu'un du même travail, lequel était très-

avancé, puisqu'on commençait même à imprimer. On devine la réponse de Goulin et ses reproches. Vincent, pour l'appaiser, lui nomme l'auteur (M. de Lacroix), l'engage à lui communiquer son manuscrit, et à prendre avec lui des arrangemens, en forme d'indemnité. M. de Lacroix se rend chez Goulin, et après avoir vu son travail, il lui propose une association, avec partage égal des honoraires. Goulin ne croit pas devoir accepter cette offre honnête, qui pouvait nuire aux intérêts du sieur de Lacroix (1); il lui propose seulement de lui céder toutes ses recherches, moyennant une somme de 480 francs, ce que le sieur de Lacroix accepte; mais ce qui n'eût point lieu, parce que le libraire Vincent ne voulut pas avancer l'argent, et Goulin, en livrant son manuscrit, voulait être payé.

XV. 1°. Explication de deux passages de Longin. 2°. *Idem* sur Lucien. 3°. Abrégé de l'Histoire de la Philosophie. 4°. Observations sur le Dictionnaire Arabe de Gohlius, et Alphabet Arabe. 5°. Extraits de différens ouvrages étrangers à la médecine. 6°. Notes et Explications de différens passages du Texte

(1) L'ouvrage du citoyen Lacroix a environ 50 feuilles, ce qui fait, à raison de 24 fr. chaque feuille, la somme de 1,200 fr.

de Xénophon. Ces six manuscrits, surtout les trois premiers et le dernier, sont rédigés avec soin et pourraient être imprimés. L'Histoire abrégée de la philosophie, est très-bien faite : le style en est correct, serré, élégant même, ce qui ne se rencontre guères dans les manuscrits de Goulin.

Son Alphabet Arabe, qui est accompagné de notes sur les ouvrages de médecine composés dans cette langue, a dû lui donner beaucoup de peine : il l'a rédigé, lorsqu'il était retiré à Mennecy-Villeroy.

Ici finit l'analyse raisonnée de la plupart des ouvrages, tant imprimés que manuscrits, de Goulin. Ici finit une tâche laborieuse que je me suis imposée, dans l'unique vue de payer à la mémoire de mon collègue, le tribut d'éloges qu'il mérite par ses nombreux travaux, surtout dans la littérature médicale.

Mademoiselle Goulin, sa sœur, n'a pas plutôt été instruite de la résolution où j'étais de publier la vie et les ouvrages de son frère, qu'elle s'est empressée de seconder mes efforts, en tout ce qui a pu dépendre d'elle : elle a même regardé l'impression de ce Mémoire comme une dette sacrée, qu'elle devait payer à la mémoire de son frère, et à l'amitié inséparable, qui les a toujours unis,

quoique vivans à une grande distance l'un de l'autre (1).

N. B. Dépositaire des manuscrits de Goulin, je suis autorisé, par sa famille, à en donner communication, à ceux qui désireront en faire l'acquisition.

(1) Mademoiselle Goulin réside à Reims. Son frère, qui envisageait toujours le terme de sa carrière, s'occupait des moyens de fixer auprès de lui sa sœur, pour qu'elle recueillît ses derniers soupirs ; plusieurs de ses lettres expriment fortement ce désir.

FIN.

ERRATA.

Page 12,	ligne 11,	au lieu de 27,	*lisez :*	28.
13	16	34		32.
19	11	68		66.
35	11, après Goulin, ôtez *la.*			
55, dans la note, *Pharm*, lisez : *Phorm.*				
85, après l'article IX, *mettez :* suite des manuscrits.				

De l'Imprimerie de Testu, rue Hautefeuille, nº. 14.